PARTAGE

Rapport d'activités 2021

Partage
avec les enfants du monde

Plus de 700 000 bénéficiaires*

Conseil d'administration
12 membres

28 PARTENAIRES locaux

10,7 M€ de budget

48 ANS D'EXISTENCE

Près de **20 000** parrains, marraines & donateurs, donatrices

dans **19 PAYS**

28 SALARIÉ·ES (23,5 en ETP)

14 ASSOCIATIONS affiliées en France

Plus de **270** BÉNÉVOLES

RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR RÉGION DU MONDE

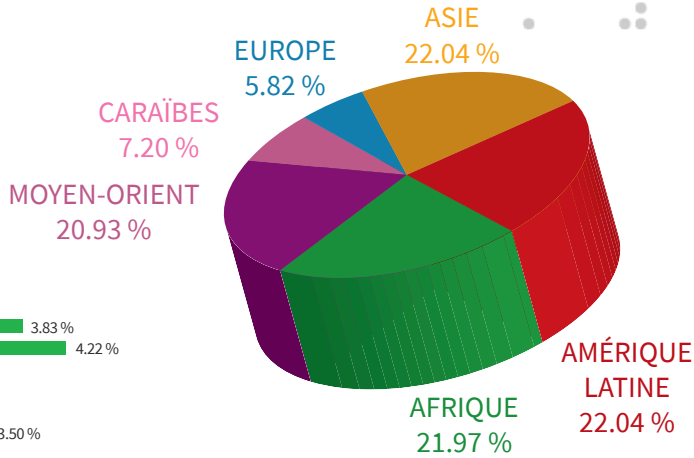

RÉPARTITION DES UTILISATIONS PAR PROGRAMME

Source : Tableau de suivi des fonds dédiés

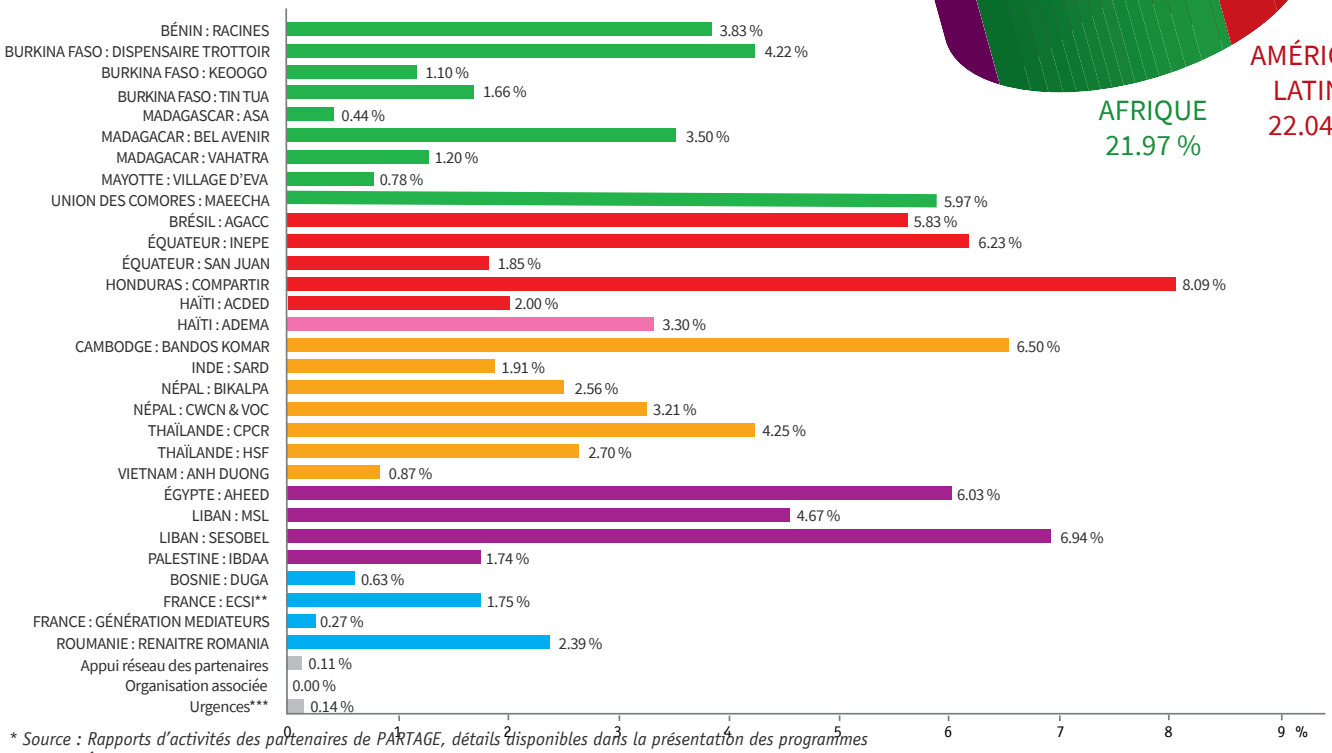

** Source : Rapports d'activités des partenaires de PARTAGE, détails disponibles dans la présentation des programmes*
*** ECSI = Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale*
**** Les Emplois du « Programme urgences » sont répartis sur les différentes régions du monde*

Au 31/12/2021

Chères amies, chers amis,

2021 a été pour tous l'an 2 d'une pandémie mondiale. Ce fléau s'est ajouté aux difficultés déjà existantes, aux conséquences du réchauffement climatique, ou à celles des conflits armés et des violences, impactant notamment les jeunes générations.
Dans ce contexte, le sujet des inégalités est essentiel. Elles sont multiples, se conjuguent parfois et frappent toujours les plus faibles. Et l'extrême pauvreté augmente par le monde pour la première fois depuis deux décennies, obligeant environ 100 millions de personnes supplémentaires à vivre avec moins de 1,90 dollar par jour. La moitié des personnes pauvres sont des enfants qui, pour la majorité, ne sont jamais allés à l'école.
Au moment où la guerre frappe à nouveau l'Europe, sème la mort à nos portes, provoque de grandes souffrances, nous avons sous nos yeux les enjeux de la migration et les cohortes de réfugiés, dont beaucoup d'enfants.
Dans quel monde vivons-nous ? Nous pourrions perdre confiance et douter de l'avenir.
Et pourtant, la mobilisation et la fidélité des parrains, marraines et donateurs, donatrices, sont remarquables. Ils, elles sont chaque année plus nombreux à soutenir les projets, à parrainer, à adhérer aussi à l'association PARTAGE pour marquer leur engagement.
Notre action en 2021, dont vous trouverez un large compte rendu ci-après, s'inscrit dans les deux temporalités : agir maintenant et construire l'avenir. Nous soutenons les initiatives et programmes de nos partenaires au profit des enfants, là où l'éducation est en situation de crise et où l'insécurité alimentaire augmente. C'est le cas notamment en Inde, à Madagascar, au Liban, en Haïti, au Burkina Faso, en Palestine, à Mayotte. En parallèle, nous avons finalisé la stratégie partenariale 2030, pour nourrir le dialogue avec ces mêmes partenaires. Ce document, fruit d'un travail conjoint du Conseil d'administration (CA) et de l'équipe salariée sera un élément essentiel du prochain Plan d'Orientation Stratégique 2023 – 2030 dont nous avons lancé la démarche.
Le travail des 12 administrateurs, tous bénévoles faut-il le rappeler, et des trois observateurs associés, a été intense, malgré la modalité à distance imposée par la situation sanitaire. Je voudrais tous les remercier ; particulièrement les membres du Bureau.
Cette équipe de gouvernance est à l'image des équipes de bénévoles sur le terrain. Dans ce contexte défavorable, saluons la ténacité des associations affiliées (AA) qui conduisent des actions d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI), sensibilisent le public notamment avec l'opération « Cantines du Monde », collectent des fonds, font connaître PARTAGE aux élus, aux collectivités et aux entreprises. La réflexion a débuté pour faire évoluer le statut des AA en antenne locale, et répondre ainsi aux remarques du commissaire aux comptes et aux invitations du Don en Confiance. Elle se poursuivra en 2022 dans le dialogue pour plus d'intégration à l'association PARTAGE.
Enfin, je voudrais rendre hommage à l'équipe salariée. Pilotée par Yolaine GUÉRIF, son engagement n'est plus à démontrer. Une organisation plus efficiente et transverse a été mise en place ; le télétravail s'est organisé, la réactivité encore améliorée. Les résultats économiques s'en ressentent, avec un déficit très en-deçà de celui annoncé et des sources de financement nouvelles avec des subventions publiques et le mécénat d'entreprise. Merci à chacune et chacun de son action.
Je termine avec un moment fort de 2021 : la nomination à l'unanimité du CA de Marie Thérèse ANGRAND en tant que membre d'honneur de PARTAGE. Ancienne directrice générale, puis administratrice jusqu'à l'Assemblée générale de l'an dernier, son engagement a été exceptionnel. Depuis, Marie Thérèse nous a quittés. L'hommage rendu en septembre et son sourire malgré la maladie sont dans nos mémoires.
Nous fêterons, en 2023, les 50 ans de PARTAGE. Nous préparons déjà divers événements, échelonnés sur toute l'année. Marie Thérèse sera très présente dans nos cœurs à cette occasion.

Dominique BISSUEL
Président de PARTAGE

SOMMAIRE

2 2021 en bref
3 Rapport moral
4 Notre association
5 Nos activités en 2021
9 Organismes, collectifs et partenariats
10 Notre réseau de bénévoles en région
11 PARTAGE RISE
12 Le parrainage avec PARTAGE
13 Nos programmes
32 Notre organisation
35 Rapport financier

Association française de solidarité internationale, reconnue d'utilité publique et indépendante de toute appartenance politique ou religieuse, PARTAGE soutient des projets de développement afin de venir en aide aux enfants les plus défavorisés.

NOTRE MISSION

PARTAGE soutient des actions qui permettent de lever les freins au développement global de l'enfant, afin qu'il puisse être éduqué, soigné, protégé. PARTAGE accompagne aussi le développement de sa communauté.

NOTRE ACTION

Dès l'origine, PARTAGE a choisi de travailler en partenariat avec des acteurs locaux, experts de l'aide à l'enfance. Leurs connaissances garantissent que les actions menées répondent aux réalités du terrain et aident efficacement les enfants et leur communauté dans le respect de leurs droits fondamentaux. Ces partenariats s'inscrivent dans une logique de renforcement de capacités des sociétés civiles et de pérennité des actions mises en œuvre.

NOS VALEURS

Chaque action de terrain entreprise est fondée sur l'écoute des besoins des enfants et de leur communauté. Pour PARTAGE, le respect de la culture et de l'environnement des enfants est une valeur fondamentale.

UN RÉSEAU INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ

PARTAGE favorise une dynamique commune entre tous les membres de son réseau international de solidarité : les parrains, marraines et donateurs, donatrices, les bénévoles, les partenaires locaux, et bien sûr, les enfants et leur communauté.

NOTRE MODE DE FONCTIONNEMENT

Les ressources de PARTAGE proviennent à près de 97 % de personnes privées (particuliers ou entreprises) via le parrainage d'enfants, le parrainage d'action, les dons et les legs. PARTAGE a également recours aux subventions publiques et au mécénat sur des projets spécifiques avec l'ambition de les développer dans les prochaines années.

Pour une totale transparence, la comptabilité est soumise chaque année au contrôle d'un commissaire aux comptes désigné par l'Assemblée Générale des adhérents.

PARTAGE est administrée par un Conseil d'administration composé de bénévoles. Une équipe de salarié.es assure le suivi des partenariats et des programmes, les relations avec les parrains, marraines et donateurs, donatrices, la communication, la recherche de fonds auprès des particuliers, entreprises et bailleurs institutionnels, l'animation des bénévoles et du réseau des Associations Affiliées, le suivi administratif et financier.

Notre association s'appuie également sur un réseau de bénévoles en région et au siège.

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

L'ÉDUCATION

Pour PARTAGE, **l'éducation des enfants est une priorité**. Elle ne consiste pas seulement à acquérir les savoirs académiques, mais également à encourager chez chaque enfant la curiosité, la créativité, le développement des compétences et l'épanouissement. Le développement de l'enfant est à la fois physique, psychologique, affectif et social. Ainsi, PARTAGE soutient des **crèches**, des **écoles**, des centres de **formation professionnelle**, des actions de **soutien scolaire**, d'**éducation informelle**, de **formation des enseignants et des activités socio-culturelles.** PARTAGE favorise l'enseignement de la **non-violence, de la paix et de la citoyenneté**.

LA SANTÉ ET L'ALIMENTATION

PARTAGE soutient des **initiatives d'éducation à l'hygiène et à la nutrition**, de la **formation de professionnels de santé**, des **campagnes d'information et de prévention**, des programmes favorisant le **bien-être des enfants atteints de handicaps**. Certains programmes procèdent à des **distributions de repas et de compléments nutritionnels**.

LA PROTECTION CONTRE LES ABUS

PARTAGE aide les enfants à grandir dans la dignité pour éviter que la pauvreté n'entrave leur développement personnel. Notre action a pour but de **protéger les enfants des dangers de la rue, de la prostitution et des maltraitances**.

LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Le bien-être de l'enfant est lié à son entourage et son environnement. Ainsi, PARTAGE finance des programmes soutenant le **développement local** et **impliquant l'ensemble des acteurs de la communauté (enfants, familles, écoles, autorités publiques…)**. L'objectif de PARTAGE est de permettre aux communautés de se développer à long terme.

La seconde année de la pandémie de COVID-19 a eu des effets catastrophiques sur la vie de millions de personnes à travers le monde. Les inégalités se sont accrues entre États mais aussi au sein même des nations.

L'épidémie a réduit à néant des décennies de progrès. Depuis deux ans, les systèmes scolaires ont été fortement perturbés et la fermeture des écoles a mis à mal non seulement l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, mais aussi la nutrition, la santé, le développement global des enfants et des jeunes. La crise a accentué les inégalités d'apprentissage déjà existantes touchant plus sévèrement les plus vulnérables, les populations vivant en zones rurales, les enfants en situation de handicap et aussi les filles. Selon l'UNESCO, ce sont plus de 90 % des enfants en âge d'être scolarisés dans le monde qui ont vu leur éducation perturbée par la pandémie et, pour des millions d'entre eux, il ne s'agit pas d'une interruption momentanée de leur éducation mais bien la fin de celle-ci car ils ont définitivement décroché.

À PARTAGE, cette année encore, cette crise mondiale sans précédent a poussé l'équipe à réinventer son mode de soutien aux partenaires, en limitant les déplacements sur le terrain et à multiplier l'usage d'autres moyens de communication et de suivi à distance (visioconférences, vidéos et autres supports d'échanges et de partage). Pour les partenaires locaux, cette crise a aussi stimulé l'innovation pédagogique avec la multiplication d'initiatives pour assurer la continuité des projets éducatifs et renforcer le suivi social des familles les plus vulnérables dans 19 pays d'intervention.

ÉVOLUTIONS STRATÉGIQUES POUR PLUS D'IMPACTS ET D'EFFICIENCE

En 2021, PARTAGE a adopté une organisation permettant de mieux répondre aux besoins de ses partenaires, des enfants et familles accompagnées, de renforcer la collecte de fonds en s'ouvrant aux mécènes et bailleurs institutionnels, pour accompagner la transition vers le PARTAGE de demain.

PARTAGE est maintenant structurée autour de trois pôles : le pôle partenariat assure la mise en œuvre de programmes de qualité avec nos partenaires sur le terrain, le montage et le suivi de projets d'envergure, la recherche de financements institutionnels, le développement de la capitalisation et du travail en réseau ; le pôle engagement citoyen mobilise les énergies en France pour la cause des enfants et assure la relation avec les parrains, marraines et donateurs, donatrices, mécènes et bénévoles actifs ; le pôle administratif et financier assure le traitement des dons et le suivi budgétaire, dans le respect des règles légales et les services supports nécessaires à l'exercice de nos missions sociales.

Cette évolution a été l'occasion de repenser la place du parrainage à PARTAGE comme un élément central et un moyen d'action au service de l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale pour tous aussi bien en France que dans les pays où PARTAGE intervient avec ses partenaires locaux.

LA STRATÉGIE PARTENARIALE RENOUVELÉE

Les réflexions autour de la stratégie partenariale ont mobilisé le Conseil d'administration, les salarié.es et les partenaires et elles ont conduit à la réaffirmation collective de la volonté de travailler en étroite collaboration avec les organisations de la société civile des pays d'intervention. Les projets et actions issus de ces partenariats contribuent aux changements individuels et sociétaux nécessaires pour répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant et faire respecter ses droits. Il est envisagé par ailleurs une meilleure prise en considération de la réciprocité Nord/Sud, des changements climatiques et de leurs impacts, des enjeux liés aux questions de genre ; une meilleure participation des enfants aux décisions les concernant ; une plus grande place consacrée aux valeurs de paix et de non-violence, au travers de l'école et au-delà.

Plusieurs chantiers prioritaires sont déjà lancés : la réflexion sur une politique de protection de l'enfance, la réflexion autour de notre stratégie géographique et la refonte du cadre contractuel des partenariats.

DES COFINANCEMENTS OCTROYÉS PAR L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD) ET LA FONDATION DE FRANCE

Conformément au souhait de PARTAGE de développer les financements institutionnels, deux projets élaborés avec les partenaires ont été présentés et retenus. Situés dans des zones de crises aiguës, en Haïti et au Liban, ces projets répondent à des besoins essentiels de populations extrêmement vulnérables.

Le premier projet au Liban, financé par l'AFD et la Fondation de France : projet de trois ans pour l'accompagnement des enfants issus de milieux défavorisés, dans trois quartiers de Beyrouth affectés par l'explosion du port en 2020 et par les différentes crises qui touchent le pays depuis plusieurs années. Mis en œuvre avec le MSL, partenaire libanais, ce projet vise à surmonter les difficultés d'apprentissage et de résilience des enfants, via des séances de soutien psychosocial et scolaire. Ce projet est aussi financé par du parrainage de projet lancé spécialement pour soutenir cette initiative, sur trois ans. De nombreux outils ont été déployés pour mobiliser autour de cette nouvelle forme de parrainage et un site dédié permet aux différents soutiens de suivre l'évolution des activités.

Le second projet en Haïti financé par l'AFD : projet de trois ans d'appui à l'éducation publique dans l'une des zones les plus défavorisées d'Haïti. Mis en œuvre avec ADEMA, partenaire haïtien, il vise à renforcer les compétences des acteurs de l'enseignement public fondamental, afin de promouvoir la bonne gouvernance du système éducatif, l'accès à une éducation de qualité gratuite pour tous les enfants et plus particulièrement les plus défavorisés.

DÉSENGAGEMENTS : FIN DES PARTENARIATS AVEC L'ASSOCIATION DUGA EN BOSNIE ET CWCN AU NEPAL

En 2021, l'intervention auprès de deux associations accompagnées sur le long terme a été finalisée.

Bosnie – le partenariat avec l'association DUGA a pris fin en décembre 2021 suite à 16 années de collaboration ayant permis d'accompagner plusieurs milliers d'enfants à besoins spécifiques dans le canton de Sarajevo. La réforme de l'Etat sur l'éducation inclusive en Bosnie a permis d'envisager un désengagement car le mode d'intervention de DUGA a beaucoup évolué vers un appui aux enseignants et pairs sur les questions d'inclusion. Dans ce contexte, DUGA et PARTAGE ont décidé de cesser les activités d'aide directe aux enfants et, progressivement, de mettre fin au partenariat.

Népal – le partenariat avec l'association CWCN a pris fin après 15 années d'un travail important réalisé au contact direct des enfants des rues de Katmandou, permettant l'accueil et la réhabilitation de plus de 500 jeunes. CWCN a progressivement fait évoluer ses interventions, achevant la réintégration familiale des derniers pensionnaires en 2021. PARTAGE a donc réorienté son soutien vers Voice of Children (VOC), pour poursuivre le travail d'accompagnement des enfants des rues.

DES NOUVEAUX PARRAINS ET MARRAINES PRINCIPALEMENT ISSUS DU « FACE À FACE »

En 2021, les campagnes de « face à face » ont pu reprendre leur cours normal. De nouvelles équipes se sont présentées en porte à porte, dans les rues, mais aussi sur les sites privés, de Paris, Lyon, Bordeaux, Nantes, Metz, Nancy et leurs alentours.

Une septième campagne de mobilisation de parrains et

marraines à la télévision a été réalisée.

Ces différentes actions ont conduit plus de 2 500 nouveaux parrains et marraines, donateurs et donatrices à rejoindre PARTAGE, un chiffre en augmentation pour la 2ème année consécutive.

RELATIONS PARRAINS, MARRAINES, DONATEURS ET DONATRICES, UNE FIDÉLITÉ ÉNERGISANTE POUR LES ÉQUIPES ET LES PARTENAIRES

En choisissant PARTAGE, les parrains, marraines, donateurs et donatrices ont commencé leur engagement auprès de PARTAGE. Leur confiance et leur fidélité pendant ces années de pandémie ont été un réconfort pour tous : partenaires aux prises avec des situations aggravées au quotidien, équipe de salarié. es et bénévoles attachés à s'adapter pour maintenir les engagements de PARTAGE auprès des enfants.

Les appels annuels de fidélisation des parrains et marraines ont été fructueux : la grande majorité a maintenu son soutien, parfois même lorsque cela leur était difficile et plus de 30 % des personnes jointes par téléphone ont augmenté le montant de leur parrainage. Cette solidarité est inestimable pour le soutien aux enfants. Nous gardons espoir de sortir ensemble de cette crise, grandis et solidaires, pour les accompagner.

Par ailleurs, la stratégie mécénat et la démarche qui en découle, ont été validées. Cette approche nouvelle implique fortement le Conseil d'administration. En fin d'année, des premiers partenariats se sont concrétisés.

UN GRAND DON FINANCE LA THÉRAPIE INTENSIVE DE 50 ENFANTS DU SESOBEL - LIBAN

En fin d'année, un couple de parrain et marraine a apporté son soutien à PARTAGE par le financement d'un projet spécifique du Sesobel au Liban : mise en place d'une thérapie intensive auprès de 50 enfants porteurs de lourds handicaps. En quelques mois, les enfants bénéficiaires ont retrouvé les facultés cognitives qu'ils avaient perdues pendant les confinements et crises successives libanaises.

Compte tenu de l'importance de la récupération des acquis, ce projet est appelé à se poursuivre ; le Sesobel envisage même de l'étendre auprès d'un plus grand nombre de familles du Liban.

D'AUTRES TYPES DE RESSOURCES

Différents partenariats avec des sites marchands ont été explorés dans une perspective de shopping solidaire. L'idée est simple : chaque achat dans une enseigne adhérente permet le « cagnottage » d'un montant pouvant être retransmis sous forme de don aux associations partenaires. La multiplication de ces initiatives participe à petite échelle au développement des ressources et augmente la visibilité de PARTAGE auprès du grand public.

LES BÉNÉVOLES AU SIÈGE ET EN RÉGION, UN ENGAGEMENT FIDÈLE

Du fait des mesures sanitaires, l'accueil des bénévoles au Siège a nécessairement été limité. Toutefois, le dynamisme de bénévoles fidèles a permis de venir en renfort pour des missions administratives et logistiques.

Au niveau des antennes locales, 228 bénévoles sont restés très mobilisés. La dynamique du réseau permet le renforcement des capacités des bénévoles, notamment sur le thème de l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale en France, à travers la conception et la diffusion d'outils d'animation, de formations en continu, d'ateliers d'échanges de bonnes pratiques. PARTAGE souhaite, dans les prochaines années, renforcer ces activités d'information et de sensibilisation aux Droits de l'enfant en France.

Par ailleurs, la refonte des statuts des associations affiliées a été engagée pour une mise en place opérationnelle courant 2022, pour plus de souplesse, d'homogénéité et pour faciliter l'engagement bénévole à nos côtés.

CANTINES DU MONDE « VERSION 2.0 » AVEC SON CHALLENGE 2-4-8

En 2021, l'événement "Cantines du Monde" a pris une forme innovante à travers un challenge digital et multigénérationnel : le Challenge 2-4-8 qui visait une prise de conscience collective de la précarité alimentaire de millions d'enfants et de familles à travers le monde.

La nouvelle formule proposait une mobilisation générale à travers le Challenge 2-4-8 : « Faites vos courses et

préparez 2 recettes, entrée-plat ou plat-dessert, pour 4 personnes avec seulement 8 € ! ».

Cette campagne digitale et engageante a été lancée le 18 novembre, lors d'une conférence de presse avec le soutien de Best of Gastronomie, une confrérie mondiale de la gastronomie pour les chefs et les gourmets. C'est à l'École des Gourmets à Paris, que la Cheffe Geneviève Lenain a accueilli PARTAGE avec 8 de ses élèves pour réaliser avec elle le premier Challenge 2-4-8.

La presse et les réseaux sociaux ont relayé l'événement puis les initiatives locales en région, à commencer par celle du Chef Nabil Attar, qui n'a pas hésité à participer et à partager ses bonnes pratiques, dans son restaurant le Närenj à Orléans.

Ce sont également 15 actions de sensibilisation qui ont été réalisées dans les écoles par les bénévoles, 14 challenges partagés, 12 articles dans les médias, le lancement de la première boutique en ligne PARTAGE et une belle collecte de 89 000 € qui a permis de financer les programmes d'alimentation et de nutrition dans différents pays.

FRANCOIS MOREL MET SA PASSION DE LA LECTURE ET DU THÉÂTRE AU SERVICE DES ENFANTS D'ADEMA

Début 2021, une collaboration plus soutenue avec François Morel, parrain à PARTAGE depuis 1999, a favorisé la mise en place d'un projet avec notre partenaire ADEMA, au profit des enfants des écoles du Bas Nord-Ouest d'Haïti, avec pour objectif principal la promotion de leurs droits.

Recueillant la parole et le rêve des enfants, François Morel s'en est fait le porte-parole, au travers d'une chronique diffusée sur France Inter, le 2 juillet 2021.

En août 2021, un camp d'été a réuni 200 enfants autour de cinq ateliers artistiques : théâtre, peinture, lecture/écriture, tambour, danse.

Ce projet s'est poursuivi par la transformation des ateliers en clubs pérennes d'enfants au sein des écoles. À travers diverses activités (théâtre, émission de radio, journalisme…) les enfants ont développé leurs talents et sensibilisent désormais toute la communauté à respecter les Droits des enfants notamment celui d'aller à l'école (en Haïti seul 1 enfant sur 2 en âge d'aller à l'école primaire est scolarisé).

LA COMMUNICATION DE PARTAGE, UNE IDENTITÉ ENCORE PLUS FORTE

PARTAGE a poursuivi la modernisation de sa communication, travaillé sur l'identité visuelle et la stratégie de contenus avec un renforcement important de notre présence sur les réseaux sociaux pour toucher différents publics : animation de notre page Facebook en cherchant à être davantage interactif, augmentation de notre présence sur Instagram, sur LinkedIn et YouTube ; ouverture d'une page sur Twitter.

Nous avons aussi augmenté la fréquence de nos publications, alimenté les différents sites de projets pour rendre compte des activités réalisées auprès des parrains et marraines, donateurs et donatrices et accentué nos efforts auprès des médias pour relayer l'information.

LE PLAIDOYER, MILITER EN FRANCE POUR LES DROITS DE L'ENFANT

Au-delà du soutien apporté aux partenaires dans leurs activités de plaidoyer dans leur pays respectif, PARTAGE milite, en France, pour la promotion des Droits de l'enfant à travers le monde. En 2021, plusieurs campagnes et messages de plaidoyer en direction de l'État français ont été menées avec d'autres ONG. La participation aux différentes instances sectorielles s'est développée.

DÉVELOPPEMENT DU LOGICIEL MÉTIER

La mise en place d'un nouvel outil informatique a fortement mobilisé les équipes dans la perspective d'une migration courant 2022.

RÉFLEXION ET SÉCURISATION DE L'AVENIR

Le Conseil d'administration de PARTAGE a lancé fin 2021 l'élaboration de son prochain Plan d'Orientation Stratégique 2023-2030. L'année 2022 sera l'occasion pour PARTAGE de faire le bilan de sa situation et de réfléchir à son avenir et à la manière dont nous souhaitons toujours plus et toujours mieux répondre aux besoins des enfants les plus vulnérables. Dans le même temps, est engagée une réflexion en profondeur sur le modèle économique afin de le rendre toujours plus durable et efficient pour que les fonds qui nous sont confiés soient les plus utiles possibles aux enfants accompagnés.

Yolaine GUÉRIF
Directrice générale de PARTAGE

ORGANISMES ET COLLECTIFS

PARTAGE est membre de plusieurs instances sectorielles regroupant chacune de nombreuses organisations, qui militent ensemble pour la promotion des Droits de l'enfant à travers le monde.

COALITION ÉDUCATION

PARTAGE est membre du comité de pilotage de la Coalition éducation. Ce collectif, rassemblant 14 organisations françaises de la société civile, est le relai français de la Campagne Mondiale pour l'Éducation (CME). Ensemble, nous revendiquons le droit à l'éducation inclusive de qualité pour toutes et tous.

COORDINATION POUR L'ÉDUCATION À LA NON-VIOLENCE ET À LA PAIX

Depuis 2000, cette organisation non gouvernementale promeut l'éducation et la formation pour favoriser le passage d'une culture de la violence à une culture de la non-violence pour le bien des enfants et des adolescents, et à coordonner les actions communes de ses associations membres dans ce domaine.

DYNAMIQUE « DE LA CONVENTION AUX ACTES »

La Dynamique est un regroupement d'ONG, associations et collectifs qui parle d'une seule voix et porte des messages de plaidoyer pour une meilleure effectivité des Droits de l'enfant en France et à l'international.

GROUPE ENFANCE

Le Groupe Enfance de la Coordination Humanitaire et Développement est un regroupement d'associations françaises. Les ONG mutualisent leurs efforts pour donner à l'enfant une place prégnante au sein des politiques d'aide au développement. Ensemble, elles essaient d'influer sur les décideurs et institutions pour qu'ils mettent l'enfance au cœur des débats relatifs à la coopération internationale. Elles agissent pour le respect des Droits de l'enfant dans le monde et pour leur protection.

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM)

L'OIM est la principale organisation intergouvernementale dans le domaine de la migration et est attachée au principe selon lequel une migration humaine et ordonnée profite aux migrants et à la société. L'OIM fait partie du système des Nations Unies, en tant qu'organisation apparentée.

PARTAGE adhère à d'autres collectifs professionnels.

COMITÉ DE LA CHARTE DU DON EN CONFIANCE

Le label « Don en confiance » est reconnu dans le secteur associatif depuis 1989. Il a pour objectif de préserver et développer une relation de confiance avec leurs donateurs (particuliers, entreprises, financiers privés). Il est délivré aux organisations qui, faisant appel à la générosité du public, souhaitent se soumettre à un contrôle exigeant, global, régulier de leur fonctionnement selon un référentiel et des règles de déontologie.

PARTAGE est engagée dans cette démarche depuis 1995.

COORDINATION SUD

Fondé en 1994, ce collectif rassemble aujourd'hui plus de 150 ONG qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des Droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.

FONDS POUR LA PROMOTION DES ÉTUDES PRÉALABLES, DES ÉTUDES TRANSVERSALES ET ÉVALUATIONS (F3E)

Créé en 1994, le F3E rassemble près de 80 ONG et collectivités territoriales françaises engagées en coopération pour le développement. Le F3E est aussi un espace pluri-acteurs ouvert aux experts, pouvoirs publics, chercheurs, partenaires du Sud et d'Europe.

FRANCE GÉNÉROSITÉS

PARTAGE est adhérente à France Générosités. Ce syndicat professionnel, créé en 1998 à l'initiative d'associations et de fondations faisant appel public à la générosité, a pour mission de défendre, promouvoir et développer les générosités en France.

INSTITUT DES DIRIGEANTS D'ASSOCIATIONS ET FONDATIONS (IDAF)

L'IDAF a pour mission principale de professionnaliser et de concourir au développement des associations et des fondations. À travers ses activités et ses prises de position, il contribue à la réflexion et à l'évolution des idées et des pratiques.

PARTENARIATS ENTREPRISES

PARTAGE développe l'approche des entreprises et leur propose de contribuer à construire un avenir meilleur et durable pour les enfants et leurs communautés. PARTAGE privilégie les partenariats sur la base de valeurs communes, qui permettent de répondre aux enjeux de chacun. En 2021, plusieurs se sont engagées au travers d'un mécénat financier ou de compétences.

En soutien au projet Cantines du Monde :

- **BOUCHERON** - Joaillier
- **DEXIA CREDIT LOCAL** – Banque
- **MACC GROUP -** Spécialiste du matériel BTP et outillage pour les professionnels du bâtiment

En soutien à VAHATRA à Madagascar :

- **MWR LIFE** - Société de vente directe de voyages

Mécénat de compétences :

- **KETCHUP MAYONNAISE** - Société de production de films

Les bénévoles en région sont regroupé.es en associations affiliées et agissent au niveau de leur commune, département ou région. Elles se sont donné pour mission d'agir localement pour :

→ **communiquer** sur les actions de PARTAGE et de ses partenaires à l'international ;
→ mener des actions d'Éducation à la **Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) ;**
→ **trouver des ressources** humaines et financières pour PARTAGE (bénévoles, contacts, parrainages, dons…).

Fin 2021, le réseau bénévole compte 14 associations affiliées qui mobilisent 228 bénévoles.

CRÉATION D'UN NOUVEAU GROUPE LOCAL

En juillet 2021, un nouveau groupe local a été créé : PARTAGE Gard-Hérault.

En septembre, ce groupe a organisé une rencontre avec les parrains et marraines du Gard et de l'Hérault, afin d'étoffer l'équipe et de réfléchir à de nouveaux projets. L'organisation d'un concert et des animations en milieu scolaire sont au programme.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN ECSI

En 2021, l'organisation de rencontres (en présence ou à distance), d'échanges de pratiques et de formations a permis de poursuivre le renforcement des capacités en ECSI du réseau bénévole.

Les rencontres et les échanges ont notamment abouti à la rédaction du « Guide de la / du bénévole ECSI à PARTAGE », qui détaille les valeurs, les objectifs, les publics et les thèmes prioritaires, ainsi que les éléments incontournables et les bonnes pratiques garantissant la qualité des actions d'ECSI.

Trois modules de formation, co-construits par PARTAGE et des associations spécialisées en ECSI (KuriOz, Starting-Block, E-Graine), ont été mis à disposition des bénévoles :

▶ la posture de l'animateur.trice en ECSI ;

▶ monter une action d'ECSI ;

▶ créer des outils d'ECSI.

Une soixantaine de personnes a participé à ces formations.

QUELQUES EXEMPLES D'ANIMATIONS AUPRÈS DES JEUNES ET DU GRAND PUBLIC

Après un fort ralentissement dû à la crise de COVID-19, les animations en milieu scolaire ou périscolaire ont progressivement repris de l'ampleur tout au long de l'année 2021.

Ainsi, les bénévoles de **PARTAGE Auvergne** sont intervenus auprès des élèves de deux écoles primaires, à Châtel-Guyon et à Volvic, sur le thème des inégalités dans le monde et des Droits de l'enfant, à partir du jeu « Un pas en avant » et de l'expo photo « Cantines du Monde ».

Au lycée Jeanne d'Arc à Caen, les bénévoles de **PARTAGE Calvados** ont sensibilisé les jeunes du LEO club, qui se sont ensuite engagés dans une série d'actions au profit du fonds « Cantines du Monde » de PARTAGE : expo photos et repas solidaires avec « bol de frites » au sein du lycée, ventes sur le marché de Noël.

Un échange interculturel entre 10 jeunes de Compiègne et 10 jeunes de Beyrouth a été organisé par PARTAGE, **PARTAGE Oise**, le Mouvement Social Libanais (MSL) et la Ville de Compiègne, autour des notions de solidarité, de paix, de citoyenneté et du vivre ensemble.

Les **événements auprès du grand public** ont aussi été à l'honneur cette année, comme en Vendée, où les bénévoles de **PARTAGE Vendée** et de l'association Nature et Culture ont organisé la 5ème édition de la Rando de La Vie, qui a attiré environ 250 personnes. La collecte a été affectée aux enfants du Liban.

PARTAGE Oise a organisé une vente aux enchères d'œuvres d'art, qui a attiré 150 visiteurs et mobilisé la municipalité de Compiègne. La vente de 50 œuvres a généré 15 230 € de bénéfices, qui ont permis de financer des activités de centres de loisirs et de lecture en Union des Comores, ainsi que l'achat de fournitures scolaires pour les enfants.

QUELQUES CHIFFRES

En 2021, le réseau de bénévoles en région a mené :

▶**30 actions d'ECSI** qui ont mobilisé environ **650 enfants et jeunes** ;

▶**20 actions de recherche de fonds** (ventes, demandes de subventions, appels à dons…) qui ont permis de transférer **91 655 €** aux partenaires de PARTAGE ;

▶**10 actions de communication**, notamment dans le cadre de la **campagne « Cantines du Monde »** avec l'appui des municipalités, de la presse régionale et des organismes associatifs locaux.

PARTAGE Vendée :
5ème édition de la Rando de La Vie

PARTAGE ALPES MARITIMES
Jamila IBRAHIMI - 04 93 76 85 10
jamila_ibr@yahoo.fr

PARTAGE ALSACE
Christian CARAU - 06 16 41 37 45
alsace@partage.asso.fr

PARTAGE AUVERGNE
Bernadette CARBONNEL - 04 73 26 23 37
carbonnelb@gmail.com

PARTAGE BORDEAUX GIRONDE
Joëlle BOUSSIER - 06 33 75 81 67
bordeaux@partage.asso.fr

PARTAGE CALVADOS
Martial LEGRAS - 02 31 82 41 25
martiallegras@orange.fr

PARTAGE ISÈRE
Jean-Charles SOURIAU - 06 06 44 09 25
isere@partage.asso.fr

PARTAGE LYON RHÔNE
Francis DUFOUR - 06 66 02 22 13
partage.lyon.rhone@gmail.com

PARTAGE OISE
Corinne LOVERICH-BOUVET - 06 14 47 52 63
oise@partage.asso.fr

PARTAGE PARIS
Nathalie LANOIZELÉE - 06 08 64 53 45
paris@partage.asso.fr

PARTAGE PROVENCE
Caroline GAREAU - 06 79 78 65 50
provence@partage.asso.fr

PARTAGE RA SAINT-ÉTIENNE
Brigitte GIRET - 06 77 48 27 43
brigitte.giret.masquelier@gmail.com

PARTAGE RÉGION NANTAISE
Christiane DRONNEAU - 02 40 43 51 14
partageregionnantaise@laposte.net

PARTAGE VENDÉE
Martine BOUFFET VERGNIOL - 02 51 54 95 61
vendee@partage.asso.fr

PARTAGE RISE : UN RÉSEAU ACTIF ET MOBILISÉ

Le réseau PARTAGE RISE (Réseau International de Soutien à l'Enfance) constitué en 2019, regroupant les différents partenaires de PARTAGE, a continué de se développer en 2021 : la pandémie de COVID-19 a impacté le réseau, limitant les missions sur le terrain et changeant la façon d'intervenir des partenaires. C'est avec cette volonté d'échange, d'apprentissage collectif et de partage que le site internet de PARTAGE RISE a été lancé en septembre dernier : www.partage-rise.org. Il permet non seulement à chaque partenaire de mieux connaitre les autres membres du réseau et de favoriser des actions communes, mais aussi de promouvoir et d'échanger les outils, les méthodologies et les activités développées par les associations. Tout au long de l'année des visioconférences d'échanges entre partenaires ont été organisées afin de favoriser l'apprentissage entre pairs. Une formation collective sur la recherche de financement à destination de tous nos partenaires d'Amérique Latine* a été menée. Au total, neuf sessions de formation ont eu lieu en 2021 ! Devenue maintenant un événement récurrent du réseau à l'occasion du 20 novembre, date anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'enfant (CIDE), dix partenaires** de huit pays différents ont participé cette année à l'exposition photo PARTAGE RISE. Les enfants ont illustré la réalité de leur quotidien par rapport à leurs droits à travers des photos, textes, dessins, collages, montages et témoignages. Ces participations ont été traduites dans les différentes langues de travail des partenaires de PARTAGE, compilées dans des brochures et des affiches et envoyées sur le terrain pour que chaque artiste et tous les enfants prennent connaissance des réalisations des enfants des autres pays.

Cette année a également été lancée la capitalisation d'expérience à distance : les enjeux pédagogiques. Cette étude a pour but d'analyser les méthodes, les pratiques, les contenus et les outils mis en œuvre sur le terrain permettant une éducation à distance. La pandémie de COVID-19, les crises sécuritaires ou climatiques touchant certains des pays d'intervention de nos partenaires ont mis en évidence ce besoin de pouvoir garder le lien enseignant-élève et permettre aux enfants de continuer d'apprendre quelle que soit leur situation.

** Nos partenaires d'Amérique Latine : AGACC (Brésil), INEPE et San Juan (Équateur), Compartir (Honduras)*
*** AGACC (Brésil), AHEED (Égypte), Bel Avenir et Vahatra (Madagascar), Compartir (Honduras), CPCR et HSF (Thaïlande), MSL (Liban), San Juan (Équateur), SARD (Inde)*

LE PARRAINAGE

Le parrainage permet d'accompagner des enfants dans la durée, c'est un moyen concret d'aide au développement. Parrainer, c'est changer l'avenir d'un enfant et de sa communauté.

Deux types de parrainage sont principalement proposés par PARTAGE :

→ **le parrainage nominatif :** il permet de tisser un lien fort et réciproque avec l'enfant parrainé, ambassadeur de sa communauté, et de le voir grandir grâce aux échanges de courriers (3 fois/an minimum).

→ **le parrainage d'action :** il permet de suivre l'évolution du programme en faveur de tous les enfants bénéficiaires à travers des nouvelles du terrain relatant les évolutions du programme et les activités réalisées par les enfants (3 fois/an).

Parrainer, c'est :

→ aider les enfants dans leur vie quotidienne : l'accès à l'école, l'accès à un repas par jour, l'accès aux soins... Grâce aux dons réguliers, PARTAGE permet aux enfants d'avoir un avenir meilleur ;

→ participer au financement global d'un programme soutenu par PARTAGE qui promeut l'éducation et les Droits des enfants au sein de leur communauté. En connaissant leurs droits et en les faisant respecter, ils deviennent acteurs de changement et de progrès ;

→ aider toute une communauté, puisque l'engagement des parrains et marraines permet la mise en place de projets qui impliquent les familles et la communauté entière : construction d'infrastructures, services de santé, création d'activités professionnelles ;

→ vivre une expérience unique de partage : les parrains et marraines peuvent choisir de la vivre en communiquant de manière épistolaire et, s'ils le souhaitent, se rendre sur place, après signature de la charte de visite sur le terrain, rencontrer les enfants et découvrir le programme dont ils bénéficient ;

→ créer une relation avec un enfant de l'autre bout du monde, ambassadeur de sa communauté, en découvrant son quotidien et sa culture par des échanges de courriers ;

→ parrainer c'est être témoin du quotidien et du développement de toute une communauté au travers des yeux et du ressenti d'un ou des enfants…

PARTAGE propose également depuis quelques années, selon les besoins du terrain, un **parrainage de projets**, visant à soutenir un projet particulier sur un temps donné, en soutien initial ou en complément d'un premier parrainage. Il permet de suivre la mise en œuvre sur toute la durée du projet.

« PARRAINER,C'EST DU BONHEUR À PARTAGER ! »

LE PARRAINAGE : C'EST VOUS QUI EN PARLEZ LE MIEUX !

« En tant que citoyenne, j'ai toujours eu à cœur d'aider les autres à mon échelle.

Cette envie de participer à un monde plus juste a pris une nouvelle tournure lorsque j'ai eu mes enfants. J'avais à cœur de leur transmettre des valeurs qui me tiennent à cœur et PARTAGE répondait parfaitement à mes attentes. L'importance de l'éducation, l'ouverture sur le monde, la découverte d'autres cultures sont des sujets qui me permettent, au travers du parrainage, de les sensibiliser.

L'accès à l'alimentation est aussi un sujet que j'aborde avec eux car ils n'ont pas conscience des difficultés rencontrées par les enfants dans d'autres pays du monde. Ce droit d'être nourri et d'être en bonne santé pour apprendre à l'école dans de bonnes conditions, qui semble tellement naturel pour eux ici en France, n'est pas respecté partout.

J'espère, à travers notre modeste participation dans les actions de PARTAGE, faire d'eux des adultes responsables, solidaires et des citoyens conscients des enjeux et des défis qui les attendent. »

Alexandra (marraine SARD en Inde)

« Je suis admiratif du travail de PARTAGE et heureux de recevoir des nouvelles de l'équipe de l'INEPE.

Les lettres d'information manifestent non seulement une grande attention au niveau scolaire des enfants mais aussi, fondamentalement, un souci d'éduquer des femmes et des hommes de demain, des citoyennes et des citoyens, des humains de belle humanité.

Il y a dans les mots et entre les mots, une philosophie d'altitude, un amour des vies et des destins des élèves, le souci majeur de leur liberté et de la liberté des autres.

C'est un petit honneur de participer à vos travaux et à vos exigences. »

Raymond (parrain INEPE en Équateur)

14 AFRIQUE

BÉNIN — RACINES
BURKINA FASO — DISPENSAIRE TROTTOIR
KEOOGO
TIN TUA
MADAGASCAR — BEL AVENIR
VAHATRA
UNION DES COMORES — MAEECHA

20 AMÉRIQUE LATINE

BRÉSIL — AGACC
ÉQUATEUR — INEPE
SAN JUAN DE JERUSALÉN
HONDURAS — COMPARTIR

23 ASIE

CAMBODGE — BANDOS KOMAR
INDE — SARD
NÉPAL — BIKALPA
CWCN
VOC
THAÏLANDE — CPCR
HSF
VIETNAM — ANH DUONG

27 CARAÏBES

HAÏTI — ACDED
ADEMA

28 EUROPE

BOSNIE — DUGA
FRANCE — GÉNÉRATION MÉDIATEURS
MAYOTTE — LE VILLAGE D'EVA
ROUMANIE — RENAÎTRE ROMANIA

30 MOYEN-ORIENT

ÉGYPTE — AHEED
LIBAN — MSL
SESOBEL
PALESTINE — IBDAA

BÉNIN

RACINES

Partenaire depuis 2001

Engagement budgétaire 2021 : 166 157 €

Localisation : Département des Collines (communes de Savalou et de Bantè)

18 369 bénéficiaires

Savalou compte 141 écoles primaires réparties dans 14 arrondissements et 28 écoles maternelles. Pour Bantè, le fossé entre la couverture en écoles primaires et maternelles est important. Il n'existe que 94 écoles primaires et 28 écoles maternelles pour 9 arrondissements.

Dans les maternelles communautaires créées par l'association, RACINES promeut une éducation de qualité en assurant le suivi pédagogique et administratif de l'école. Dans les écoles primaires publiques, les enfants et les enseignant.e.s sont sensibilisé.e.s et formé.e.s à l'hygiène et à la santé tout en renforçant la vie citoyenne des écoles pour et par les enfants. Un suivi social des enfants en difficulté est assuré. En partenariat avec l'Etat, l'action de RACINES porte également sur le renforcement pédagogique des enseignant.e.s. Par ailleurs, intervenant reconnu au Bénin dans la lutte contre le VIH, RACINES gère deux centres de dépistage et d'accueil pour les malades.

OBJECTIFS

Contribuer au renforcement de l'offre éducative dans les communes de Savalou et de Bantè.

ZOOM SUR UNE ACTION :

Quand développer les compétences artisanales et artistiques des enfants devient un atout pour toute une communauté

L'ONG RACINES a proposé à des élèves de CE2 et CM1 de quinze écoles primaires une initiation à la cordonnerie. Des artisans sont venus dans les écoles pour des séances de deux heures chaque semaine pour faire découvrir leur métier en développant les compétences pratiques et les aptitudes artistiques des enfants. Ce sont 36 séances d'apprentissage qui se sont tenues au cours de l'année scolaire. Désormais, les enfants savent réparer et fabriquer eux-mêmes des chaussures.

Afin de valoriser cette expérience, un concours a été organisé entre les écoles participantes avec un jury qui a évalué la promptitude, le respect des mesures et la qualité des réalisations. Les meilleures productions ont ensuite été exposées à l'ensemble de l'école lors de la célébration de la Journée de l'Enfant Africain.

Mais au-delà de cette nouvelle compétence et de ce moment festif, les enfants sont fiers de pouvoir aujourd'hui réparer des chaussures et en faire profiter leurs proches : « Mes chaussures, comme celles de mes amis, s'abîment souvent, nous mettions des barres de fer pour les soutenir, mais cela ne durait pas. Aujourd'hui, je peux réparer moi-même toutes mes chaussures et même celles de mon petit frère, de ma maman et de ma grande cousine. » Nathalie, 10 ans en classe de CM1/A à l'EPP Lougba.

BURKINA FASO

DISPENSAIRE TROTTOIR

Partenaire depuis 2004

Engagement budgétaire 2021 : 161 297 €

Localisation : Bobo Dioulasso

29 197 bénéficiaires

Bobo Dioulasso est la 2ème grande ville du pays, elle est confrontée à de nombreux problèmes : sanitaire, éducatif, alimentaire, socio-culturel, économique.

Le DISPENSAIRE TROTTOIR agit auprès des enfants les plus vulnérables en répondant à leurs besoins de base, l'éducation, la nutrition, les soins et la protection sociale, ainsi qu'à leurs besoins de structuration, la scolarisation, la réinsertion sociale et professionnelle, l'écoute et la valorisation. L'association dispose d'un centre pour mener ses diverses activités : maternelle, dispensaire, elle est également en lien avec les écoles primaires et les collèges de tout le secteur et accompagne les enfants et leur famille vers un avenir meilleur.

OBJECTIFS

Contribuer à améliorer les conditions de vie des familles vulnérables du secteur 22 de Bobo-Dioulasso via un appui socio-éducatif et sanitaire.

FOCUS

Une nouvelle salle informatique pour les enfants

La crise sanitaire du COVID-19 a entraîné la fermeture des écoles et a mis au grand jour les inégalités d'accès à l'éducation à distance. Le DISPENSAIRE TROTTOIR, pour pallier la baisse du niveau des élèves et les lacunes accumulées pendant cette crise, a proposé des séances de soutien scolaire aux plus démunis qui n'ont pas accès aux nouvelles technologies. Pour accompagner les enfants du DISPENSAIRE TROTTOIR, dans la réussite de leur scolarité et grâce à un don exceptionnel qu'un parrain a souhaité faire en mémoire de sa mère, elle-même marraine à PARTAGE de nombreuses années, une salle informatique a ouvert ses portes. KONKOBO Aicha, élève de 4ème au Lycée Privé EBEN EZER, nous raconte : « *J'étais très pressée de me rendre dans la nouvelle salle informatique, j'avais vraiment hâte de toucher à un ordinateur pour la première fois. Une fois dans la salle, j'ai eu un peu peur car je ne savais pas quoi faire. L'animateur s'est approché et m'a demandé si je savais manipuler un ordinateur, j'ai répondu que non. Il m'a dit que ce n'était pas grave, qu'il allait m'aider. Désormais, je peux faire de la saisie et pour notre exposé de français, nous avons fait des recherches sur Google. Aujourd'hui, je suis très fière de moi et je ressemble aux autres enfants issus de familles aisées qui manipulent leur tablette en se croyant supérieurs à nous.* »

BURKINA FASO

KEOOGO

Partenaire depuis 2020

Engagement budgétaire 2021 : 75 903 €

Localisation : Ouagadougou

7 208 bénéficiaires

Au Burkina Faso, le phénomène des enfants et jeunes en situation de rue est principalement urbain et particulièrement présent dans la capitale, Ouagadougou. C'est dans la capitale burkinabè qu'a décidé d'intervenir notre nouveau partenaire : l'association KEOOGO, pour venir en aide à ces enfants et jeunes en difficultés. Depuis 2004, cette structure accompagne, oriente et prend en charge les enfants exclus des rouages de prise en charge afin de leur offrir une chance de quitter durablement la rue et ses nombreux dangers, l'espoir d'un avenir meilleur.

OBJECTIFS

Améliorer l'accès à la prise en charge médico-psychosociale des enfants et jeunes, par la mise en œuvre d'une stratégie de prévention, d'accès aux soins de qualité, de réhabilitation et de réintégration.

ZOOM SUR UNE ACTION :

Formation de 35 acteurs des services de défense et de sécurité

Dans le cadre de son accompagnement des jeunes en situation de rue, KEOOGO organise chaque année un atelier de formation des Forces de Défense et de Sécurité (FDS : police et gendarmerie) pour leur permettre de mieux appréhender la spécificité du contexte de vie de ces enfants tout en maintenant leurs droits les plus fondamentaux. Les enfants des rues, parfois en conflit avec la loi, sont en danger et bien souvent les victimes d'adultes malveillants (trafic de drogue, proxénétisme, etc.).

L'atelier s'est tenu au profit de 35 agents avec lesquels KEOOGO travaille et réfère les enfants. Il a permis aux FDS de renforcer leurs capacités en matière de justice pour mineurs et de contribuer à la protection des Droits de l'enfant. Il a été rappelé les garanties légales applicables à tous et la spécificité de la justice pour mineurs. Policiers et gendarmes ont réfléchi à leurs pratiques et aux manières d'améliorer la gestion de la garde à vue des mineurs, comment référencer les enfants en conflit avec la loi vers des structures de prise en charge adaptées, comment les réinsérer. Un accent sur les violences basées sur le genre (VBG) a été apporté.

Ces ateliers sont une occasion de maintenir le lien avec les FDS, de collecter les besoins en formation et de partager les attentes réciproques en termes de partenariat.

BURKINA FASO

TIN TUA

Partenaire depuis 2017

Engagement budgétaire 2021 : 115 297 €

Localisation : Région de l'Est, Province de la Tapoa, de la Gnagna et du Gourma.

10 087 bénéficiaires

La région de l'Est est une région très rurale dont le centre urbain principal est Fada N'Gourma. Elle représente 17 % du territoire et 9 % de la population burkinabè. C'est la deuxième région la plus pauvre du pays. Le taux d'alphabétisation y est de 25,8 %.

Créée en 1989, l'association TIN TUA, qui signifie en langue gulimancema « Développons-nous nous-mêmes » travaille sur la promotion du développement durable via l'alphabétisation, l'innovation pédagogique et la formation professionnelle. L'association accompagne les enfants, les adolescents et les femmes à se prendre en charge et à promouvoir leur auto-développement.

TIN TUA a aussi mis en place une méthode d'enseignement très performante : le bilinguisme scolaire. Cela contribue au développement durable du pays et garantit une éducation de base de qualité à la population.

OBJECTIFS

Améliorer la qualité de l'éducation de base non formelle, cela à travers un appui aux Écoles Primaires Bilingues de la région Est.

FOCUS

De l'eau potable à l'école

Il est 15h à l'école quand les élèves sont attirés par le bruit de véhicules qui passent le portail de la cour. Des camions entrent pour creuser une pompe dans la cour de l'école de Kogodou. Élèves, enseignants, habitants du village et leaders d'opinion (Président de la Commission Villageoise de Développement, des conseillers municipaux) se sont tous réunis sur le lieu du forage.

Ce fut l'occasion pour Yénubua Lankoande, en charge du parrainage dans l'association Tin Tua, de rappeler l'importance du parrainage avec PARTAGE et de préciser qu'un enfant parrainé devient un véritable ambassadeur de la communauté. Car en effet, cet accès à l'eau potable profitera aux élèves et à toute la communauté.

MADAGASCAR

BEL AVENIR

Partenaire depuis 2010

Engagement budgétaire 2021 : 162 961 €

Localisation : Tuléar et Mangily (Région Atsimo Andrefana, Sud-Ouest de Madagascar)

31 884 bénéficiaires

Dans la province de Tuléar, au sud-ouest de l'île, 80 % de la population de la région Atsimo Andrefana vit en-dessous du seuil de pauvreté (la moyenne nationale est de 72 %). Dans la commune de Tuléar, chef-lieu régional, le quartier d'Ankalika est l'un des plus pauvres.

BEL AVENIR mène un large programme d'actions sociales auprès des enfants et des jeunes de la ville et de ses alentours. L'association agit via des actions scolaires, sociales, socioculturelles à destination des enfants et propose des activités sanitaires et de protection de l'environnement.

OBJECTIFS

Appuyer l'école et le collège des Salines à Tuléar, les activités sportives, culturelles et de sensibilisation, les classes vertes pour les écoliers et le volet nutrition et santé.

VAHATRA

Nouveau partenaire en 2018

Engagement budgétaire 2021 : 82 429 €

Localisation : Zones rurales, semi-rurales et urbaines des régions de Vakinankatra et Itasy sur les hauts plateaux de Madagascar

1 700 bénéficiaires

Sur la commune urbaine d'Antsirabe, ainsi que dans les zones rurales et semi-rurales des hauts plateaux malgaches, VAHATRA accompagne les familles et leurs enfants en mettant en place des ateliers qui développent la confiance en soi, les aptitudes à communiquer et à créer, en les aidant à avoir accès à des papiers d'identité afin que les enfants puissent passer leurs examens scolaires et devenir des citoyens à part entière et par des actions de sensibilisation sur les problématiques de l'adolescence et les Droits de l'enfant.

L'association répond à plusieurs besoins fondamentaux des enfants : l'éducation, la santé, les loisirs. VAHATRA participe également à des actions de plaidoyer à travers l'Organisation de la Société Civile d'Antsirabe pour l'Enfance (OSCAPE).

OBJECTIFS

Mettre en place des ateliers pour les enfants et adolescents d'activités extra-scolaires et soutenir l'accompagnement social des familles.

ZOOM SUR UNE ACTION :

Des activités extrascolaires variées

BEL AVENIR propose aux élèves de l'école des Salines de nombreuses activités : des sorties pédagogiques, des séjours éducatifs ou encore le club de langue française. Les sorties sont l'occasion pour les enfants de visiter des lieux historiques malgaches, des monuments, des musées, des endroits en lien avec des leçons vues en classe. Cette année, ils ont pu visiter notamment le centre de stockage et de valorisation des déchets de Toliara, l'association pour le développement de l'énergie solaire, l'Indian Ocean Trepang, une petite entreprise spécialisée dans l'aquaculture de concombres de mer. BEL AVENIR propose également un séjour éducatif à Mangily au cours duquel les enfants sont sensibilisés à la sauvegarde de l'environnement et au reboisement biologique. Dans ce village, on trouve des jardins botaniques, des parcs et des fermes. Ces activités proposées en plus de l'école font évidemment le bonheur des enfants, elles sont sources d'ouverture d'esprit et leur offrent de nouvelles connaissances.

ZOOM SUR UNE ACTION :

Vous voyez… ils voient !

Pour VAHATRA la santé des enfants est essentielle. Chaque année, des campagnes de soins préventifs sont organisées par l'association. En juin et juillet 2021, les enfants ont pu bénéficier de consultations et de soins ophtalmologiques dispensés par des spécialistes. Les enfants qui ont des problèmes diagnostiqués ont ainsi pu bénéficier de médicaments et/ou de lunettes. Les enfants et les parents ont également été sensibilisés à l'importance de prendre soins des yeux et d'adopter de bonnes attitudes quotidiennes.

UNION DES COMORES

MAEECHA

Partenaire en 2008

Engagement budgétaire 2021 : 291 217 €

Localisation : Ile d'Anjouan – région du Nyumakélé

36 597 bénéficiaires

La région du Nyumakélé est la plus peuplée de l'île d'Anjouan, mais aussi la plus défavorisée.

MAEECHA promeut une éducation de qualité. Elle a contribué au développement de 25 classes maternelles communautaires qu'elle appuie encore étroitement sur le plan pédagogique ainsi qu'une école primaire communautaire destinée aux enfants les plus marginalisés. Elle intervient également dans 25 écoles primaires publiques. L'ONG propose aussi une mutuelle pour permettre aux élèves d'accéder à des soins. Enfin, MAEECHA travaille avec l'ensemble des acteurs, actrices, de l'éducation : parents, enseignant.e.s, autorités locales… pour l'implication de tous dans l'éducation des enfants du Nyumakélé et en vue d'améliorer la gestion de l'éducation dans le pays.

OBJECTIFS

Faire respecter les Droits de l'enfant, permettre aux enfants d'accéder à une éducation adaptée et participer à l'évolution des pratiques scolaires visant une meilleure qualité d'enseignement.

ZOOM SUR UNE ACTION :

Les activités de lecture

Selon MAEECHA, les activités liées à la lecture et au divertissement sont essentielles pour les enfants, c'est pourquoi l'association gère neuf centres de lecture et anime une bibliothèque ambulante, le « bibliobus », dans la région du Nyumakélé.

Le 4 septembre 2021, en présence du Directeur de l'ONG Nasser Assoumani, l'association affiliée PARTAGE Oise a organisé une vente aux enchères à Compiègne, de nombreux artistes ont choisi de faire don de leurs œuvres pour cette vente caritative au profit de MAEECHA et des enfants comoriens. 15 000 € récoltés grâce à cette initiative des bénévoles. Ils permettront à MAEECHA de financer plusieurs activités autour de la lecture et à de nombreux enfants d'apprendre, de s'amuser et de s'épanouir au contact des livres.

BRÉSIL

AGACC

Partenaire depuis 1995

Engagement budgétaire 2021 : 304 341 €

Localisation : État du Ceará

10 334 bénéficiaires

Dans l'État du Ceará, l'enseignement des écoles publiques est de faible qualité, les effectifs des classes trop importants pour permettre un soutien des élèves en difficulté et les conditions de vie très difficiles dans certains quartiers, ce qui a pour conséquence un taux d'échec et d'abandon scolaire élevé.

Dans des quartiers défavorisés de Fortaleza et de trois autres communes de l'intérieur, l'AGACC promeut l'amélioration des conditions de vie, de la scolarisation, de l'apprentissage et le plein développement des enfants et des jeunes. Pour contribuer à l'élaboration d'un projet de vie, à la réduction de la violence et à la promotion de la citoyenneté, l'AGACC propose des activités de soutien scolaire et extra-scolaires : sport, théâtre, musique… et un accompagnement familial : réunions thématiques, visites à domicile…

OBJECTIFS

Contribuer au développement des aspects cognitifs, socio-émotionnels et physiques des enfants et adolescent.e.s de 6 à 16 ans, en situation socio-économique vulnérable, qui présentent de faibles performances Granja, Parambu et Várzea Alegre.

ZOOM SUR UNE ACTION

Livraisons de kits de collation

La pandémie, le chômage, ont rendu la vie des familles bénéficiaires encore plus difficile. Habituellement, les enfants reçoivent deux collations par jour à l'école, mais comme les enfants doivent rester chez eux toute la journée, l'alimentation est devenue un sujet de préoccupation quotidien pour les parents.

Conscientes de cette réalité, PARTAGE et l'AGACC ont offert aux familles un kit de collation mensuel contenant du lait, des biscuits, du jus de fruit, du couscous et du tapioca entre autres.

Cette solidarité a fait naître un sentiment d'espoir en des jours meilleurs et de gratitude pour les familles bénéficiaires de l'AGACC.

ÉQUATEUR

INEPE

Partenaire depuis 1999

Engagement budgétaire 2021 : 295 986 €

Localisation : Quito, La Dolorosa de Chilibulo, La Magdalena Alta

41 421 bénéficiaires

L'enseignement public équatorien prend peu en compte les caractéristiques des élèves, leurs différentes origines sociales et/ou culturelles. Les cours dispensés se concentrent sur l'apprentissage de savoirs académiques au détriment de la formation humaine.

La mission de l'INEPE est de construire et de développer des processus de développement local qui se basent sur des programmes d'éducation populaire, d'organisation communautaire, de communication et de recherche participative. Que ce soit au niveau de son unité éducative ou de son centre de formation et de recherche, l'INEPE favorise le développement de processus éducatifs en accord avec les spécificités des enfants et à partir de la valorisation de leur culture.

OBJECTIFS

Contribuer au développement intégral et harmonieux des enfants, des jeunes, des adultes et des communautés à faible revenu du sud de Quito.

FOCUS

L'INEPE obtient la distinction environnementale 221

Le secrétaire à l'environnement de la municipalité de Quito a décerné à l'INEPE la « Distinction environnementale Quito durable » dans la catégorie des institutions éducatives, en reconnaissance de son action permanente pour la protection de l'environnement et de la vie.

L'INEPE a été reconnu pour la mise en œuvre de l'énergie solaire photovoltaïque, la gestion des déchets végétaux et leur transformation en compost, en plus de l'amélioration de la qualité du sol dans le parc métropolitain de Chilibulo Huayrapungo et le jardin de l'école.

L'INEPE travaille aussi sur des projets interdisciplinaires comme la production de cultures 100 % biologiques, la reforestation avec des espèces natives de la forêt andine, et l'optimisation de la consommation d'eau favorisant ainsi une culture de bonnes pratiques environnementales.

SAN JUAN DE JERUSALÉN

Partenaire depuis 1995

Engagement budgétaire 2021 : 111 376 €

Localisation : Quito

2 094 bénéficiaires

L'État équatorien n'offre pas de prise en charge thérapeutique complète et de qualité aux enfants atteints d'Infirmité Motrice Cérébrale (IMC). Les familles se tournent donc vers des structures privées souvent très onéreuses et qui excluent ainsi les familles défavorisées. Les discriminations restent nombreuses envers les personnes porteuses de handicaps et les enfants atteints d'IMC, qui sont alors orientés vers des établissements scolaires spécialisés où ils ont peu de chance de recevoir un enseignement de qualité.

Le Centre d'Éducation Motrice SAN JUAN accueille des enfants présentant une Infirmité Motrice Cérébrale et des troubles neuro-développementaux pour les autonomiser et favoriser leur intégration dans la société grâce à la rééducation thérapeutique, la prévention et le traitement orthopédique, l'accompagnement émotionnel, la scolarisation en maternelle, l'intégration des enfants dans des écoles primaires, le soutien et le suivi des familles.

OBJECTIFS

Contribuer à ce qu'un plus grand nombre d'enfants et d'adolescent.e.s atteints de paralysie cérébrale et de troubles neuro-développementaux puissent accéder à un accompagnement complet inclusif avec la participation de leurs pairs dans la ville de Quito.

FOCUS

Réaménagement de la salle multi-sensorielle

SAN JUAN a agrandi et réaménagé ce lieu afin de mettre en œuvre un plus grand nombre d'activités avec les enfants et de continuer à stimuler les différents chemins sensoriels qu'ils soient visuels ou tactiles pour que les enfants ressentent des émotions plus fortes et pour les mener vers un meilleur épanouissement personnel. Désormais, les enfants peuvent mieux se déplacer et explorer dans ce nouvel espace qui leur est dédié, tout en répondant aux exigences sanitaires de distanciation avec un matériel plus facile à désinfecter.

HONDURAS

COMPARTIR

Partenaire depuis 1992

Engagement budgétaire 2021 : 422 227 €

Localisation : Tegucigalapa

14 730 bénéficiaires

Au Honduras, la violence est très forte, surtout dans les quartiers défavorisés, avec les maras (gangs armés internationaux). Les conditions de vie dans ces quartiers sont particulièrement difficiles : chômage, violence, décomposition familiale... L'enseignement dans les écoles publiques est de faible qualité et les effectifs des classes trop importants ne permettent pas un soutien des élèves en difficulté, ce qui a pour conséquence des taux d'échec et d'abandon scolaire élevés.

COMPARTIR travaille dans trois quartiers défavorisés de la capitale du Honduras, Tegucigalpa. L'association apporte un soutien aux enfants en difficulté et à leurs familles. COMPARTIR propose différentes activités aux enfants et jeunes : soutien scolaire, activités artistiques et sportives, bibliothèques… mais aussi un accompagnement social des familles. Des séances d'information et de sensibilisation sont organisées pour les parents sur différents thèmes : hygiène, alimentation... COMPARTIR réalise aussi des visites à domicile au sein des familles.

OBJECTIFS

Contribuer à la défense et à la promotion des Droits des enfants et des jeunes, ainsi que de leur famille, dans les colonies de Villanueva, Nueva Suyapa et Los Pinos de la ville de Tegucigalpa.

ZOOM SUR UNE ACTION

La fête de quartier

L'association COMPARTIR a organisé plusieurs fêtes de quartier. La première, « Héritage culturel », qui a demandé la participation de cinq clubs de lecture pour représenter les peuples autochtones du Honduras. La seconde, « Une heure avec les enfants », a permis de célébrer les 30 ans de l'association. La troisième, « Fête thématique : les Droits de l'enfant », fut l'occasion de célébrer la Journée Internationale des Droits de l'enfant. La joie, l'enthousiasme et l'implication spontanée des enfants ont été le plus bel ornement de chacune de ces fêtes. Les enfants ont pu représenter leurs droits à travers des dessins créatifs pour réaliser une fresque murale. Cette série d'événements de quartier s'est clôturée par un concert « Héritage folklorique » avec des groupes des ateliers artistiques de l'association qui ont exprimé leurs talents en musique, en danse, mime et théâtre.

CAMBODGE

BANDOS KOMAR

Partenaire depuis 1999

Engagement budgétaire 2021 : 310 946 €

Localisation : Provinces de Pursat et Siem Reap

76 181 bénéficiaires

Le Cambodge est l'un des pays les plus pauvres d'Asie du Sud-Est et le niveau d'instruction de la population reste faible à l'échelle de la sous-région. L'éducation de base s'améliore au fil des années aussi bien en termes d'accès que de qualité. Pourtant, très peu d'enfants vont à la maternelle, faute d'infrastructures et de sensibilisation des parents.

BANDOS KOMAR intervient auprès des enfants et des membres de leur communauté. Ils sont issus de populations très défavorisées de zones rurales, que ce soit sur le plan de l'éducation en primaire et préscolaire, de la santé ou du développement communautaire. Le soutien de BANDOS KOMAR se matérialise sous plusieurs formes : mise à disposition de matériel pédagogique et de bibliothèques, réhabilitation d'écoles, diffusion de méthodes pédagogiques innovantes, distribution de collations et d'uniformes, mise en place de séances d'éducation à la santé, renforcement des comités d'écoles. De plus, dans la communauté, les parents sont sollicités pour constituer des groupes d'entraide, pour réfléchir à leurs difficultés communes et pour trouver ensemble des solutions afin d'améliorer leurs conditions de vie.

OBJECTIFS

Permettre aux enfants des zones vulnérables d'avoir accès à un enseignement primaire qui soit de qualité et aux enfants de moins de six ans d'accéder à un enseignement préscolaire. Sensibiliser les enfants et les parents aux bonnes pratiques d'hygiène. Renforcer les capacités des communautés pour augmenter les revenus familiaux.

FOCUS

Collaboration entre BANDOS KOMAR et le Centre de santé

BANDOS KOMAR a appuyé le Centre de santé et le groupe de soutien sanitaire d'un des villages pour surveiller et évaluer la santé des enfants mais aussi détecter les enfants souffrant de malnutrition ou d'insuffisance pondérale dans neuf écoles maternelles. Cette collaboration a permis de peser régulièrement 324 enfants et de détecter 13 enfants en insuffisance pondérale. La nutrition est essentielle pour le développement des enfants, c'est pourquoi l'association BANDOS KOMAR distribue des petits déjeuners composés de soupe, de riz et de gâteaux à 242 enfants dans les écoles maternelles.

INDE

SARD

Partenaire depuis 2014

Engagement budgétaire 2021 : 94 151 €

Localisation : Moradabad - Quartiers de Fakirpura et Chakkar Ki Milak, villages de Sabjipur et Nanpur Ki Milak

25 503 bénéficiaires

Moradabad est situé dans l'Uttar Pradesh, l'État indien le plus densément peuplé où 1/3 de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté et c'est également l'État qui connaît le plus grand nombre d'enfants qui quittent l'école pour aller travailler.

SARD intervient dans les quartiers pauvres de Fakirpura et de Chakkar ki Milak, ainsi que dans les villages de Sabjipur et Nanpur Ki Milak où de nombreux enfants bénéficient directement du programme.

OBJECTIFS

Contribuer au développement holistique des enfants et des adolescents des quartiers pauvres et des villages de Moradabad.

FOCUS

Confinement : un moment difficile pour les enfants

Lors du confinement en Inde, l'association SARD a fourni un soutien psychosocial et social afin de distraire les enfants des préoccupations sanitaires. Les enfants ont été appelés par téléphone un par un afin de faire un point sur leur santé et sur la situation économique de leur famille.

Les écoles étant fermées, certains élèves se retrouvant dans l'impossibilité de suivre régulièrement les cours en ligne, notamment à cause des problèmes de connexion internet ou parce qu'ils n'ont pas le matériel nécessaire (smartphone, tablette ou ordinateur), SARD a distribué des fiches de travail en Hindi et mathématiques pour les occuper ; les enfants ont ainsi pu poursuivre leurs apprentissages.

NÉPAL

BIKALPA

Partenaire depuis 1999

Engagement budgétaire 2021 : 126 834 €

Localisation : Katmandou et sa vallée

12 355 bénéficiaires

BIKALPA favorise la scolarisation des enfants et des jeunes filles les plus démunies grâce à des programmes d'éducation alternative, par le biais d'une éducation non formelle et de l'insertion des enfants dans des écoles formelles. BIKALPA a aussi pour mission de promouvoir la paix et la non-violence au Népal et plus largement en Asie par l'intermédiaire de rencontres régionales des jeunes filles. L'association sensibilise la société népalaise aux Droits de l'enfant et à la paix grâce à une émission télévisée mise en place par et pour les enfants du Népal.

OBJECTIFS

Améliorer les conditions de vie des enfants les plus vulnérables en leur donnant les moyens à travers des programmes d'éducation. Promouvoir la paix au Népal et en Asie.

TÉMOIGNAGE DE MADAME ATTI MAYA

Madame Atti Maya, 55 ans, participe au Programme d'Éducation des Femmes et s'est rendue à Angan School, petite école dans un quartier pauvre de la capitale qui accueille les enfants des environs qui ne sont pas officiellement scolarisés.

"Nous avons réalisé des masques pour les enfants du bidonville et nous les avons distribué à chacun d'entre eux pour qu'ils restent en bonne santé durant cette période difficile de la pandémie. Nous leur avons expliqué pourquoi prendre soin de soi est si important dans la vie. Cela n'a pas besoin d'être des choses compliquées, ce sont des petits actes comme bien dormir, bien manger, sourire et surtout discuter avec les personnes de notre entourage, voilà ce qui compte. Nous avons également jardiné avec les enfants présents, c'était un vrai échange plaisant et joyeux, mais aussi mon moment préféré. J'ai pris le temps de rencontrer les enfants, de leur parler personnellement. J'ai compris, que, même à cet âge, ce n'est pas seulement de nous qu'apprennent les enfants, mais également nous qui avons tant à apprendre d'eux."

CWCN & VOC

Partenaires depuis 2005

Engagement budgétaire 2021 : 192 037 €

Localisation : Katmandou et sa vallée

25 370 bénéficiaires

Ces deux organisations travaillent à la réinsertion sociale et/ou familiale des enfants vulnérables.

Engagée depuis une décennie auprès des enfants, CWCN a déjà accueilli et participé à la réhabilitation de plus de 500 jeunes. En 2020, CWCN commence l'opérationnalisation de sa nouvelle stratégie. Quelques enfants sont encore présents au centre mais l'association concentre son action autour de plusieurs nouveaux axes tels que l'éducation par le sport, la nutrition, le micro-crédit ou encore le soutien à des écoles.

VOC reçoit les enfants des rues dans des centres d'accueil et de socialisation, où un accompagnement fort leur est apporté dans le but d'assurer leur réinsertion sociale et/ou familiale. VOC mène en parallèle des actions de protection alternative, comme par exemple le programme « Famille d'accueil », de sensibilisation mais aussi de prévention contre les abus sexuels.

OBJECTIFS

Fournir soutien et protection aux enfants vulnérables de la vallée de Katmandou. Aider ces enfants à améliorer leurs compétences pour les préparer à leur insertion sociale et familiale.

ZOOM SUR UNE ACTION

Journée Internationale des Enfants des rues

Dans la cadre de la Journée Internationale des Enfants des rues, les enfants ont participé à une exposition d'art. Lors de l'activité de dessin et de travail manuel, les enfants ont pu découvrir les dessins réalisés par leurs camarades. Puis, ils ont échangé sur leur expérience de vie dans le centre.

Un des enfants a notamment prononcé un discours sur la situation récente des enfants des rues et sur la façon dont les associations et le gouvernement contribuent à la protection des enfants.

D'autres ont présenté des poèmes, l'occasion pour eux de faire entendre leur voix et de participer concrètement à la sensibilisation aux Droits de l'enfant.

THAÏLANDE

CPCR

Partenaire depuis 2005

Engagement budgétaire 2021 : 298 742 €

Localisation : tout le pays

303 932 bénéficiaires

Le CPCR lutte contre les abus et la maltraitance des enfants avec un travail de prise en charge adaptée, de prévention au sein des écoles, des familles, des communautés et des hôpitaux. Il mène aussi des actions de plaidoyer visant à faire adapter la législation et les pratiques en matière de protection de l'enfance.

OBJECTIFS

Créer des projets modèles de protection et de prévention contre les violences faites aux enfants, avec différents acteurs de la société. Sensibiliser et mener des actions de plaidoyer autour de cette problématique.

HSF

Partenaire depuis 2001

Engagement budgétaire 2021 : 143 026 €

Localisation : Province de Nakhon Si Thammarat

6 798 bénéficiaires

À Nakhon, les familles sont confrontées à des circonstances difficiles (problèmes financiers, de couple, d'alcool, de drogue, de migration interne, de prostitution, d'enfants battus ou de négligence sur l'hygiène, les soins, l'alimentation quotidienne), qui limitent leurs capacités à assurer leurs rôles de parents. HSF met en place des activités de soutien pour aider les enfants et les familles à surmonter leurs difficultés, ensemble. HSF réalise un travail social avec des conseils réguliers, un accompagnement personnalisé lors de visites à domicile et, si nécessaire, un soutien matériel et/ou financier aux familles dans le besoin. Il s'agit de fournir à chaque famille un suivi approprié, associé à des temps de travaux en groupe avec d'autres familles rencontrant des difficultés similaires, pour renforcer leurs capacités et leurs compétences et les accompagner vers l'autonomie.

OBJECTIFS

Contribuer au renforcement des cellules familiales en crise et de celles connaissant des circonstances difficiles dans le but d'éviter l'abandon d'enfants et les maltraitances.

ZOOM SUR UNE ACTION

Les sacs « Pa Plearn »

Afin de poursuivre des activités de développement de l'enfant et de la famille à la maison durant la pandémie, le CPCR a réintroduit les sacs « Pa Plearn », ce sont des sacs contenant des activités ludiques et éducatives. Initialement, avec le soutien de PARTAGE, ce sont 2 000 sacs qui devaient être distribués aux enfants venant des écoles de protection de l'enfance ou habitant dans des zones reculées. Le CPCR a partagé ce message avec le grand public pour soutenir cette initiative, vingt entreprises privées ont répondu à l'appel en faisant don de produits pour les enfants ou un don financier. En 2021, ce sont 2 517 sacs qui ont été distribués aux enfants.

Un parent d'un enfant de 10 ans témoigne : « *Merci beaucoup ! Le sac a été très utile pour mes enfants. Il y a des activités que j'ai pu partager avec eux, comme le jardinage ou le dessin. Les enfants ont également appris du vocabulaire anglais grâce au livre « Language children ». Ils ne s'ennuyaient pas, même s'ils devaient rester à la maison.* »

ZOOM SUR UNE ACTION

Fabric For Life

Des formations « Fabric For Life » (« Du tissu pour la vie ») ont été organisées en ligne pour les enfants et leur famille. Après avoir reçu le matériel par courrier, 52 familles ont appris – au cours de sept séances en ligne - à fabriquer différents produits en tissu comme des masques faciaux, des sacs, des porte-clés ou encore des porte-gobelets. Fiers de leurs réalisations, les jeunes ont pris en photo leurs créations et certains en ont fait don à un foyer pour garçons à Nakhon Si Thammarat. « *C'était le premier masque facial de ma fabrication* », a déclaré Moji, un participant de 11 ans, ajoutant : « *Je suis fier de moi, et encore plus maintenant que je l'ai donné aux jeunes enfants du foyer pour bébés.* »

VIETNAM

ANH DUONG

Partenaire depuis 2013

Engagement budgétaire 2021 : 93 231 €

Localisation : District de Phung Hiep, province de Hau Giang, Delta du Mékong

38 330 bénéficiaires

ANH DUONG encourage les populations les plus défavorisées à lutter contre les problèmes qui freinent le développement local en travaillant de manière collaborative pour améliorer leur qualité de vie. Centrée sur le développement communautaire, avec comme fil conducteur le micro-crédit, ANH DUONG a pour principe d'action une « forte implication des acteurs » (enfants, familles, communautés, écoles, autorités) dans l'implémentation de ces programmes pour la réduction de la pauvreté, l'éducation, la santé et l'amélioration des infrastructures communes (ponts, routes).

En 2021, ANH DUONG a assuré le suivi et la réalisation des programmes de santé buccale dans les 55 écoles maternelles et primaires des districts de Phung Hiêp et de Vi Thuy. Les écoles les plus « méritantes » ont reçu des prix. Pour venir en aide aux personnes les plus pauvres, durement touchées par la pandémie, ANH DUONG a accompagné 255 familles en leurs fournissant le minimum vital : du riz, des semences et quelques petits animaux de basse-cour. Les élèves les plus pauvres ont également reçu de l'aide, notamment 600 d'entre eux lors de la fête du Têt.

OBJECTIFS

Promouvoir l'accès à l'éducation et à la santé.

ZOOM SUR UNE ACTION

Des écoles propres

Début 2021, l'association ANH DUONG a formé les enseignants de dix écoles du district de Vi Thuy sur le thème « Gaspillage et environnement ». Les enseignants ont ensuite formé les étudiants à la protection environnementale et au tri des déchets et ont fourni des poubelles pour le tri sélectif pour que les élèves puissent trier les déchets plastiques et organiques et évoluent dans un environnement propre et sain.

HAÏTI

ACDED

Partenaire depuis 2004

Engagement budgétaire 2021 : 61 585 €

Localisation : Département du Sud-Est

17 052 bénéficiaires

L'ACDED apporte un soutien matériel et technique à des écoles primaires, essentiellement communautaires, des communes de Marigot et Cayes-Jacmel. L'association réalise des actions de prévention et d'éducation à la santé dans les écoles tout en offrant un suivi médical aux enfants. L'ACDED met également l'accent sur le développement de l'éducation à la citoyenneté et à la sensibilisation aux questions environnementales.

OBJECTIFS

Contribuer à une amélioration du système scolaire et des conditions d'assainissement dans des écoles des communes de Jacmel, des Cayes Jacmel et de Marigot.

FOCUS

Lancement de la bibliothèque itinérante

Après une visite des enfants au Club la Belle Fleur à l'Alliance Française de Jacmel, les enfants ont manifesté leur envie de continuer à découvrir les livres.

L'association a donc mis en place une bibliothèque itinérante avec des boîtes remplies de livres. Le jour du lancement de la bibliothèque itinérante, près de 70 enfants du préscolaire à la sixième année ont pu avoir accès aux livres. Certains ont lu, d'autres ont écouté les histoires contées par des élèves plus âgés. À la fin de la journée, aucun enfant ne voulait lâcher son livre et ne plus voyager qu'à travers toutes ces belles histoires qu'ils découvraient tous ensemble.

ADEMA

Partenaire depuis 2013

Engagement budgétaire 2021 : 283 990 €

Localisation : Département du Nord-Ouest

7 124 bénéficiaires

ADEMA contribue au développement du bas Nord-Ouest d'Haïti en accompagnant les collectivités territoriales, les services déconcentrés de l'État et les organisations de la société civile. En vue d'améliorer l'accès des populations aux services de base, ADEMA intervient essentiellement dans les domaines de l'éducation, du développement local, de la sécurité alimentaire, de l'eau et de l'assainissement.

OBJECTIFS

L'accès à une éducation fondamentale publique de qualité pour toutes et tous, qui est amélioré par la revalorisation des écoles nationales dans le district scolaire de Jean-Rabel.

FOCUS

N'ap swiw Franswa Morel !

Traduisez « Sur les pas de François Morel », c'est le nom donné au camp d'été 2021 pour les enfants d'ADEMA. À travers cette nouvelle édition, le volet parrainage d'ADEMA, en accord avec la direction de deux écoles de Bombardopolis et de Jean-Rabel, aspirait à renforcer la capacité de deux cents enfants en lecture, écriture et création artistique, et à leur permettre de promouvoir leurs droits les plus fondamentaux.

Ce projet, qui a débuté au printemps 2021, compte sur la collaboration d'un de nos plus anciens parrains (à PARTAGE depuis plus de 20 ans), François Morel, qui a notamment porté la voix et le rêve des enfants lors de sa chronique sur France Inter le 2 juillet dernier, se faisant l'interprète d'un texte créé par les enfants eux-mêmes et dont plusieurs œuvres ont été utilisées pendant l'été auprès des enfants.

« Des enfants d'Haïti qui vivent dans un pays instable, en proie à la violence, à la corruption, à la misère… nous envoient une carte postale, acheminée par l'association PARTAGE… une carte postale qui dit que s'il ne fait pas toujours beau, il pourrait un jour faire meilleur : Nous sommes fiers parce que nous avons un pays où s'envient la lune et la mer. Nous rêvons d'avoir un pays où la nourriture ne nous inquièterait pas… »

(Extrait du Billet de François Morel « Pa enkyetew, tout bagay ap antre nan plas yo : « ça va aller » » le vendredi 2 juillet 2021 sur France Inter)

BOSNIE HERZÉGOVINE

DUGA

Partenaire depuis 2005

Engagement budgétaire 2021 : 45 856 €

Localisation : Canton de Sarajevo

1 225 bénéficiaires

DUGA œuvre en faveur d'un accès égal à une éducation de qualité et, plus particulièrement, pour développer et faciliter l'intégration et l'inclusion des enfants ayant des troubles de la parole, du langage et de la motricité dans le système éducatif traditionnel. Pour cela, l'association développe trois grands types d'actions : le support psychosocial aux enfants, grâce à des séances thérapeutiques réalisées par les professionnels de DUGA (pédagogues spécialisés, orthophonistes), des actions de formation d'enseignants et un plaidoyer qui a permis l'adoption d'une réforme favorisant l'intégration des enfants à besoins spécifiques à l'école.

OBJECTIFS

Promouvoir l'égalité des chances en faveur d'enfants ayant des besoins éducatifs spécifiques pour l'inscription à l'école primaire ; mettre à disposition des services visant à surmonter les obstacles pour leur intégration et réussite scolaire.

ZOOM SUR UNE ACTION

Une excursion en montagne

Les enfants et les enseignants ont passé du bon temps en plein air lors de l'excursion dans la montagne Olympique Igman. Les excursions permettent aux enfants de s'évader et de s'amuser, mais elles sont aussi un temps d'apprentissage pour eux. Ils peuvent toucher, sentir, écouter et sont exposés à des situations nouvelles, ils développent leur vocabulaire et renforcent l'enseignement reçu en classe.

Sur le retour, les enfants chantaient et planifiaient déjà de nouvelles aventures pour leur prochaine excursion, signe que la journée s'est, semble-t-il, passée sous les meilleurs auspices.

FRANCE

GÉNÉRATION MÉDIATEURS

Partenaire depuis 2001

Engagement budgétaire 2021 : 15 010 €

Localisation : tout le pays

10 348 bénéficiaires

GÉNÉRATION MÉDIATEURS mène un travail de prévention de la violence en formant des jeunes et des enseignants à la médiation et à la résolution non violente des conflits. L'association intervient en milieu scolaire, mais aussi, et de plus en plus, au sein de structures parascolaires. La démarche de GÉNÉRATION MÉDIATEURS est une approche originale de l'éducation civique à travers l'apprentissage de la parole, de la rencontre et de la gestion des conflits. Grâce à ces formations, les établissements remarquent une amélioration sensible des rapports entre jeunes.

OBJECTIFS

Former des jeunes à la médiation et à la résolution non-violente des conflits.

PAROLE D'ÉLÈVE « QUELQUEFOIS IL FAIT FROID MAIS ÇA N'EMPÊCHE PAS DE TRAVAILLER. JE SUIS PLUS A L'AISE QU'A MA PLACE »

« Chaque mardi après-midi, nous faisons l'école dehors dans un petit bois près de l'école : la châtaigneraie. La nature nous offre un terrain à explorer sans limite et constitue une source inépuisable de supports d'apprentissages. Les bénéfices sur le plan physique, psychologique et cognitif sont vraiment visibles après ces 6 mois de vécu.

J'ai remarqué une meilleure qualité d'écoute chez les élèves. Au début, c'était compliqué de ne rien dire mais de semaine en semaine le groupe est devenu beaucoup plus calme. Ils ont compris ce que voulait dire « être à l'écoute » de façon concrète.

Les élèves développent aussi un sentiment d'appartenance très fort à ce petit bout de nature.

Avant les vacances de février, nous avons ouvert la classe chaque soir pour une exposition de nos réalisations : haïkus, arts visuels, documentaires, liés bien évidemment à la châtaigneraie. Les élèves étaient si heureux de partager leurs vécus et tous leurs parents sont venus sans exception. »

Patricia LEGEAY enseignante de l'école Sainte-Marie

MAYOTTE

LE VILLAGE D'EVA

Partenaire depuis 2020

Engagement budgétaire 2021 : 45 000 €

Localisation : Mtsapéré, Kawéni, Pamandzi, Combani, Trévani

687 bénéficiaires

Mayotte est le département le plus jeune de France, et un habitant sur deux a moins de 17 ans. Face à une surpopulation des écoles publiques, des milliers d'enfants n'ont pas accès à l'école et vivent dans des conditions de grande précarité. 25 à 30 % de la population n'a pas accès à l'eau et 40 % du parc de logement est recensé comme précaire. Ces conditions de vie engendrent pour de nombreux enfants des problématiques d'accès aux soins, à l'éducation et à l'hygiène.

Le Village d'EVA œuvre pour améliorer les conditions de vie des enfants en grande souffrance à Mayotte, en dispensant des savoirs de base aux enfants de 3 à 16 ans exclus du système scolaire, et en intervenant sur l'éducation à la santé. L'association mène également des actions de plaidoyer en faveur des Droits de l'enfant, et accompagne les familles dans les démarches de scolarisation de leurs enfants.

OBJECTIFS

La mise en place d'un programme de réussite éducative visant à rattraper le retard scolaire des enfants et permettre leur scolarisation à l'école publique.

Le déploiement d'un dispositif d'éducation à la santé, pour prévenir les risques sanitaires et permettre aux enfants d'accéder aux soins.

ZOOM SUR UNE ACTION

Rando clean

Pour sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement, enjeux important à Mayotte, Le Village d'EVA développe le programme « Ma Planète à l'Ecole ». Les premières actions de ce programme sont les « rando clean ». Il s'agit de randonnées au cours desquelles les participants nettoient l'environnement dans un espace public (plage, forêt, etc.). En 2021, Le Village d'EVA a organisé deux « rando clean » : une sur la plage de Trevani et une autre sur la plage de Nyambadao. Equipés de gants, de pinces, et de grands sacs, les enfants ont ramassé canettes, papiers et divers détritus durant 3 heures.

ROUMANIE

RENAÎTRE ROMANIA

Partenaire depuis 2005

Engagement budgétaire 2021 : 105 344 €

Localisation : Orăştie, Pricaz, Geoagiu

1 788 bénéficiaires

En Roumanie, plus de 83,4 % des enfants sont scolarisés dans le primaire et autour de 81,9 % dans le secondaire. Pourtant de nombreuses inégalités persistent, en particulier concernant les Roms qui sont toujours exclus de la société roumaine et représentent la part de la population la plus vulnérable. Les enfants sont confrontés à de grandes difficultés pour intégrer le système éducatif. C'est pour cela que l'association a mis en place plusieurs projets sur le plan éducatif, social, médical mais aussi psychologique et juridique.

OBJECTIFS

Améliorer les conditions de vie des enfants et des familles défavorisées des communes d'Orastie, Pricaz et Geoagiu.

ALEXANDRU, 10 ANS

« Ma famille bénéficie du soutien de Renaître depuis 2 ans. J'ai 2 frères, Dani qui a 11 ans et qui m'accompagne au Centre de Jour de l'association et Catalin qui a 23 ans, il est malvoyant et à cause de son handicap, il lui est difficile de trouver un emploi. Ma mère travaille dans un abattoir de la ville, c'est un travail difficile, mais elle a besoin d'argent pour notre famille. Mon père nous a quittés il y a quelques années. Ma grand-mère maternelle habite avec nous, elle prend soin de nous quand ma mère travaille. L'année passée a été bien différente. Avec la pandémie, pendant de nombreux mois, les écoles ont été fermées et tous les enfants ont suivi des cours en ligne. Ma mère n'a qu'un portable avec Internet. Mon frère et moi ne pouvions pas suivre les cours en ligne en même temps. Une semaine je suivais les cours et l'autre semaine c'était le tour de mon frère. Connaissant notre situation, l'équipe de l'association nous a donné un ordinateur et une clé. Maintenant, nous avons deux appareils et nous sommes contents car nous pouvons participer en même temps aux cours en ligne. »

ÉGYPTE

AHEED

Partenaire depuis 2004

Engagement budgétaire 2021 : 276 808 €

Localisation : Haute Égypte – Régions El Minya et Assiout

24 085 bénéficiaires

L'AHEED travaille dans le domaine de l'éducation et du développement communautaire : santé, promotion féminine et formation professionnelle. À ce jour, 35 écoles maternelles, primaires et collèges sont gérées par l'association, dont 11 que PARTAGE soutient, ce qui permet à des milliers d'enfants, sans distinction de genre, de religion ou d'origine, de bénéficier des activités mises en place pour chacun d'entre eux.

OBJECTIFS

Soutenir l'éducation d'environ 3 700 enfants bénéficiaires directs inscrits dans 11 écoles, offrir aux enfants ayant abandonné l'école ou n'ayant pas les moyens de la fréquenter une éducation de qualité, éduquer les enfants à l'hygiène et les suivre nutritionnellement et médicalement.

DE L'ÉCOLE MATERNELLE À LA FACULTÉ DE MÉDECINE

« Je suis Mirna, à la faculté de médecine physiothérapie 4ème année, je vais finir mes études à la faculté l'année prochaine, j'ai passé 10 ans à l'école de l'AHEED, de l'école maternelle à l'école préparatoire. Je ne peux pas oublier mes professeurs qui m'ont encouragée, m'ont aidée, ont inculqué en moi l'esprit d'espoir et m'ont appris comment m'exprimer par une méthode bonne et polie. Je n'oublie pas aussi mon parrain Gérard qui m'avait toujours dit qu'il était sûr que je serais une bonne personne quand je serais grande, ses jolis mots sont toujours dans ma mémoire et devant mes yeux tout le temps. J'espère de tout mon cœur que l'AHEED pourra continuer son travail pour servir le pays et les gens.

Je souhaite avoir une clinique après ma graduation de la faculté pour servir les gens de mon village et les personnes qui ont besoin car mon école m'a appris ça et à elle tout le remerciement et l'appréciation. »

LIBAN

MSL

Partenaire depuis 1993

Engagement budgétaire 2021 : 261 469 €

Localisation : Beyrouth (quartiers de Jnah et Sin El Fil)

2 818 bénéficiaires

Le MSL a pour mission de faciliter l'accès des plus pauvres à l'autonomie et à la citoyenneté, et d'impliquer les jeunes du Liban dans le développement et l'amélioration de leur société. L'association a mis en place plusieurs centres de développement dans la périphérie de Beyrouth apportant des services concrets à plusieurs milliers d'enfants : une école maternelle à Jnah, du soutien scolaire, des centres de formation professionnelle, de la sensibilisation à la citoyenneté, des ateliers de théâtre, des espaces de débats et d'expression.

OBJECTIFS

Répondre aux besoins éducatifs et sociaux des enfants, des jeunes et de leur famille en difficulté.

FOCUS

L'impact du soutien psycho- social après l'explosion de Beyrouth

PARTAGE a lancé le projet « Solidarité Liban » peu après l'explosion du port de Beyrouth pour venir en aide aux enfants et jeunes libanais et les soutenir face aux multiples crises que traverse le pays. Plusieurs activités ont démarré : le soutien psycho-social, le soutien scolaire, les activités extrascolaires, le soutien psychologique aux familles et les sessions d'alphabétisation.

Joêlle El Khoury Sawma et Layale Khalifa, deux psychologues qui interviennent dans le cadre de ce projet au Liban, témoignent :

« L'impact de ce travail est remarquable. Nous avons observé un changement de perception du travail psychologique, auparavant les parents refusaient l'idée, maintenant ils admettent leurs besoins. Face à toutes les crises qui se passent au Liban, les bénéficiaires ont pu trouver une solution adaptative, ils ont pu dépasser le sentiment d'échec et assumer leurs responsabilités. Les femmes quant à elles ont adapté leur façon de gérer le temps et se réservent des temps pour se consacrer à elles-mêmes. »

LIBAN

SESOBEL

Partenaire depuis 1979

Engagement budgétaire 2021 : 322 890 €

Localisation : Nord de Beyrouth - Aintoura

1 286 bénéficiaires

Le SESOBEL œuvre pour une meilleure prise en charge des enfants atteints de handicap et apporte un soutien à leur famille. Le SESOBEL s'attache à faire évoluer les mentalités sur le handicap et s'appuie sur une stratégie d'approche globale des besoins de l'enfant handicapé, construite autour d'un « projet de vie ». L'association travaille principalement autour de quatre axes : les services médicaux et de réhabilitation, les programmes pédagogiques, le centre d'aide par le travail et le service familial.

OBJECTIFS

Prise en charge médico-sociale de l'enfant atteint de handicap physique et mental et de sa famille.

FOCUS

« Village Monde »

Nos jeunes Elissia, Nidal, Marinos, Myriam, Angela et Gabrielle font partie du groupe participant au programme éducatif « Village Monde » qui est une expérience numérique de rencontres, d'échanges et de créations avec des écoles du monde entier et de la France.

Ce projet permet à nos jeunes de s'ouvrir au monde, de découvrir sa diversité et sa complexité et de faire une expérience concrète et enrichissante.

Une petite vidéo a été envoyée au programme « Village Monde » où nos jeunes ont présenté leur pays le « LIBAN » par une devinette en langue française. Durant toute cette année, ils seront invités à faire plusieurs activités collectives et artistiques (création de contes, de chansons, …)

Une expérience riche et spéciale.

PALESTINE

IBDAA

Partenaire depuis 2004

Engagement budgétaire 2021 : 73 000 €

Localisation : Camp de Dheisheh, Cisjordanie

1 210 bénéficiaires

L'accès aux services de base au sein du camp de réfugiés de Dheisheh, près de Bethléem, est limité. Il y a peu d'opportunités de loisirs pour les enfants et les jeunes qui se trouvent dans un contexte extrêmement violent.

IBDAA est un centre culturel créé par et pour les habitants du camp. IBDAA possède un jardin d'enfants (crèche) et une école maternelle. Une bibliothèque est à la disposition des jeunes du camp qui peuvent aussi participer à des activités sportives, culturelles ou encore à des ateliers thématiques (club des enfants, troupe de théâtre, de danse…).

OBJECTIFS

Permettre aux enfants d'accéder à la culture pour développer leurs compétences, leur créativité et leur confiance en eux.

ZOOM SUR UNE ACTION

Le Comité de la Jeunesse

Le Comité de la Jeunesse du centre d'IBDAA est un des départements les plus actifs de l'association. Les jeunes organisent des réunions hebdomadaires, "nous nous réunissons afin de grandir", sur des thèmes de discussion intéressant la jeunesse palestinienne.

Récemment, le Comité de la Jeunesse aux côtés du Centre d'Information Alternative a lancé une campagne intitulée "Je suis d'un village". Après une première discussion, les jeunes ont décidé d'accrocher des posters sur les murs entourant le camp de réfugiés de Dheisheh afin d'indiquer les villages détruits d'où les réfugiés du camp de Dheisheh étaient issus.

LA GOUVERNANCE

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique, PARTAGE a été créée en 1973. Sa dénomination a évolué à travers les ans pour devenir aujourd'hui « PARTAGE avec les enfants du monde ».

INSTANCES DE DÉCISION

Les statuts de l'association définissent le rôle et la composition de ces instances : Assemblée générale, Conseil d'administration, Bureau du Conseil d'administration et Président du Conseil d'administration. Les statuts de PARTAGE garantissent le fonctionnement démocratique et transparent de l'association : tout changement dans ces textes est soumis au vote de l'Assemblée générale et à l'approbation du Ministère de l'Intérieur.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Instance souveraine, elle regroupe tous les membres dont la présence est prévue aux statuts. Seuls les membres actifs ou adhérents à jour de leur cotisation au titre du dernier exercice écoulé ont accès aux Assemblées générales et participent aux votes. Les membres d'honneur peuvent assister avec voix délibérative. Les salarié.es de l'association peuvent être invités par le Président à assister, avec voix consultative, aux séances de l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale ordinaire se réunit une fois par an, dans les 6 mois de clôture de l'exercice social.

La dernière Assemblée générale s'est déroulée le samedi 19 juin à Paris pour entendre les rapports sur la gestion du Conseil d'administration, sur la situation financière et morale de l'association avant d'approuver les comptes de l'exercice 2020 et de voter le budget 2021. Elle a renouvelé le mandat d'une administratrice et en a élu une nouvelle.

Les décisions de l'Assemblée générale ordinaire sont acquises à la majorité simple des votes exprimés.

Une Assemblée générale extraordinaire peut être convoquée pour prendre toutes décisions de nature à mettre en cause son existence ou modifier son objet et ses règles de fonctionnement.

CONSEIL D'ADMINITRATION

Élu par l'Assemblée générale, le Conseil d'administration comptait au 31 décembre 2021, 12 membres bénévoles, adhérents de l'association ayant un fort engagement associatif et des compétences utiles à l'association. Les membres sont élus pour 6 ans et rééligibles dans la limite de 2 mandats consécutifs.

Le Conseil d'administration définit les principales orientations de l'association. Il arrête le budget et les comptes annuels de l'association.

Au sein du Conseil d'administration sont élus 4 membres du Bureau remplissant les fonctions de Président, Trésorier, Secrétaire et Vice-Président. Ils sont rééligibles tout au long de leur mandat d'administrateur et les élections ont lieu tous les 2 ans. Le Bureau prépare les travaux du Conseil, le Président représente et agit en son nom.

Aucun membre du Conseil d'administration n'a perçu de rémunération au titre de son mandat.

▸ **Président** : **M. Dominique BISSUEL** - Directeur de projet.

▸ **Vice-Présidente** : **Mme Ilona REZSO** - Directrice d'entreprise et juge assesseur à la Justice de Paix de l'ouest lausannois.

▸ **Secrétaire** : **Mme Danièle CHAGNON** – Consultante retraitée.

▸ **Trésorier** : **M. Alain GAYET -** Retraité de l'enseignement agricole.

▸ **Administrateurs**

M. Christian CARAU – Retraité responsable d'étude et de suivi de chantier en installation électrique industrielle et Président de PARTAGE Alsace.

Mme Marie-Françoise COLLINEAU – Retraitée de l'Éducation Nationale, Co-fondatrice de l'ASA (Association Française de soutien à des projets enfants des rues) et administratrice du CEVIED (Centre d'Échanges et de Voyages Internationaux pour une Éthique de la Découverte).

M. Francis DUFOUR – Retraité de la formation professionnelle et Président de PARTAGE Lyon-Rhône.

Mme Fanny FALCOFF – Psychologue en protection de l'enfance.

M. Patrick GENTET – Gestalt-thérapeute, ancien directeur du programme San Juan en Équateur.

Mme Corinne LOVERICH-BOUVET – Retraitée de l'Éducation Nationale et Présidente de PARTAGE Oise.

Mme Corinne RENOU-NATIVEL – Journaliste indépendante presse écrite et radio.

M. Guillaume SORDET – Retraité chef d'entreprise dans l'agro-industrie.

L'ÉQUIPE SALARIÉE

Une équipe de 28 salarié.es permanent.es travaille chaque jour à faire vivre la mission de PARTAGE au bénéfice des enfants du monde. Une réorganisation interne a eu lieu au début de l'année 2021.

DIRECTION GÉNÉRALE

Le Conseil d'administration (CA) nomme un(e) directeur/directrice générale salarié.e avec pour mission de participer à l'élaboration de la stratégie, de mettre en œuvre les orientations décidées par le CA et de gérer les activités opérationnelles et l'ensemble des équipes. La directrice générale, Yolaine GUÉRIF, assure cette fonction depuis le 19 août 2019.

COMITÉ EXÉCUTIF ET LE COMITÉ OPÉRATIONNEL

Le Comité exécutif a pour mission de participer à l'élaboration de la stratégie globale de l'association, de mettre en œuvre les orientations décidées par le Conseil d'administration, d'élaborer le plan d'action annuel et avec le Comité opérationnel, de superviser les activités et d'encadrer l'ensemble des équipes.

PÔLES

Pôle partenariats

Il accompagne nos partenaires dans la réalisation de leur mission auprès des enfants vulnérables grâce à une forte connaissance du contexte et des enjeux du développement. Il assure la qualité des activités liées au parrainage sur le terrain. Il accompagne le renforcement de capacités des associations partenaires de PARTAGE, suit et évalue les effets et résultats de nos interventions.

Pôle engagement citoyen

Il pilote toutes nos actions en France qui sont en lien avec l'engagement citoyen et la générosité du public : communication, éducation à la citoyenneté, plaidoyer, collecte auprès des particuliers et entreprises, relation parrains et donateurs, accompagnement des antennes locales bénévoles en région.

Pôle administratif et financier

Il assure le traitement des dons et parrainages, les envois de fonds sur le terrain, le suivi budgétaire, le contrôle de gestion et les services généraux de l'association. Il participe à la mise en œuvre de la politique des ressources humaines et assure l'administration et la gestion du personnel de l'association dans le respect de la législation sociale et des valeurs de l'association.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conseil d'administration

Bureau

Dominique BISSUEL
Président

Yolaine GUÉRIF
Directrice générale

Mélanie GALLOIS
Attachée de direction
et chargée des libéralités

PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Frédéric DOIN
Responsable administratif et financier

Jean-Michel QUAEGEBEUR
Comptable

Geneviève CIERZNIAK
Aide-comptable

Catherine ENGELEN
Assitante traitement
de dons

Christine DEBRAY
Assistante administrative
CDD de remplacement

Périne MAILLET
Responsable des
ressources humaines

Chloé DUPUIS
Assistant RH

PÔLE ENGAGEMENT CITOYEN

Jennifer DUQUESNE
Directrice engagement citoyen

Claudine PARAIRE
Directrice des relations
Grands Donateurs

Feriel MAGNIER-SLIMANI
Responsable ECSI

Anne-Laure NARCY
Responsable réseau
bénévole et éducation
au développement

Sabrina MUSIAL
Chargée
de communication

Élise GOUJON
Responsable
développement des
ressources grand public

Marine CABALLOL
Chargée de relations
parrains et donateurs Asie

Sylvia GUARNERI
Chargée de relations
parrains et donateurs Amérique
latine, Caraïbes et Moyen-Orient

Nathalie MATRAN
Chargée de relations
parrains et donateurs Afrique,
Océan Indien et Europe

Sylvie CHED-HOMME
Assistante
communication

Océane LEBRUN
Assistante marketing

PÔLE PARTENARIATS

Cécile HÉRY
Directrice des partenariats

Colin BOYAVAL
Responsable suivi
programmes Asie

Yasmine SATOUR
Responsable suivi programmes
Moyen-Orient et Caraïbes

Alexandra DE OLIVEIRA
Chargée de relations donateurs
Asie, Moyen-Orient et Caraïbes

Nahuel DUMENIL
Responsable
zone géographique
et suivi Amérique Latine

Marie BENKETAF
Responsable suivi
programmes Afrique

Éloïse PETIT
Responsable suivi programmes
Océan Indien et Europe

Hélène MAHIEUS
Chargée de relations donateurs
Amérique Latine, Afrique, Océan Indien
et Europe

Organigramme du 31/12/2021

I - LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

LES RESSOURCES

Les ressources de PARTAGE proviennent à 97 % de dons privés (particuliers ou entreprises), qui garantissent à l'association, une totale indépendance dans le choix de ses actions et de ses partenaires.

Les ressources issues de la générosité du public (97,15 %) intègrent :

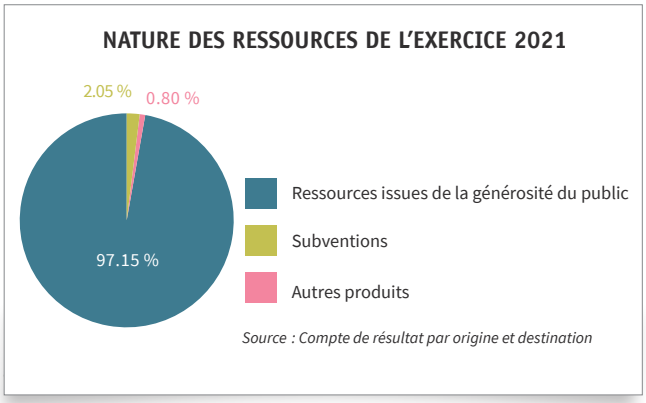

▶les produits de la générosité du public (parrainages, dons et legs) pour 66,86 % ;

▶les autres fonds privés représentant 0,58 % (mécénat) ;

▶les cotisations pour 0,83 % ;

▶et le report des ressources affectées issues de la générosité et non encore utilisées des exercices antérieurs, représentant 28,87 %.

Les subventions (2,05 %) correspondent aux financements publics accordés par l'Agence Française de Développement.

Les autres produits (0,80 %) sont constitués de ressources diverses affectées au fonctionnement, comme les abonnements, ventes diverses, produits financiers et exceptionnels, reprises de provisions sur l'exercice.

LES EMPLOIS : NOS ACTIONS SUR LE TERRAIN

En 2021, PARTAGE a soutenu 28 associations sur le terrain, avec lesquelles elle a signé des conventions de partenariat (cf. Emplois du Compte de Résultat par Origine et Destination ci-après).

II - ANALYSE ET EXPLICATIONS DES CHIFFRES DE L'EXERCICE 2021 *(Issues du Rapport du Trésorier)*

La pandémie nous a imposé pendant deux ans son rythme ce qui, pour nos comptes, a eu des effets divers : cependant, nous avons remarquablement pu continuer à remplir nos missions avec moins de déplacements de nos responsables suivi de programmes et de nombreuses réunions de nos élus ont eu lieu en « visioconférence ».

Pour cette année 2021, on peut globalement retenir :

▶ **les produits :** parrainage et des dons restent stables, les marraines et parrains augmentent de 4 % en nombre. Les legs sont revenus à leur niveau « normal » ; plusieurs projets de mécénat sont concrétisés en fin d'année.
Les cofinancements AFD (Association Française de Développement) Liban et Haïti ont démarré en septembre. Le cofinancement ECSI (Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale) est reporté en 2022.

▶ **les charges :** les conséquences des retards à la mise en place de notre nouveau logiciel métier nous coûtent cher : maintien de la maintenance de l'ancien logiciel, appel à une Assistance Maître d'Ouvrage pour nous aider à suivre la mise en place du nouveau…
Des frais de collectes supplémentaires (70 K€) ont été engagés pour stabiliser le parrainage.
Des accompagnements envisagés n'ont été que partiellement ou pas réalisés et nous avons économisé sur l'organisation des journées réseau et annulé une journée de rencontre des Associations Affiliées.
Nous avons pu passer en « immobilisations incorporelles » les temps de travail des personnels passés pour la mise en place du nouveau logiciel métier (ce qui équivaut à une baisse de charges).
La masse salariale reste stable globalement : embauche de deux CDD de renfort, départs de salarié.es en cours de remplacement…
Les transferts aux programmes sont en baisse sur cet exercice.

Il y a un an, en 2020, nous avions décidé d'affecter en report à nouveau l'excédent de 352 859 € dû à des legs exceptionnels afin de faire bénéficier de cet apport les exercices suivants.
L'exercice 2021 se solde par un déficit de 155 821 € : nous demandons donc à l'Assemblée générale de reporter ce déficit en report à nouveau.

Il est à noter le taux de mission sociale qui est pour cette année 2021 voisin de 80 %.

III - LE COMPTE DE RÉSULTAT

Dans un souci de transparence et pour respecter les recommandations du Comité de la Charte du Don en Confiance, nous publions le compte de résultat 2021 de l'association présenté de manière comparative en regard des comptes de l'exercice précédent.

Exercice clos le 31 décembre 2021

Chiffres exprimés en euros.

CHARGES	2021	2020
ACHATS		
Achats de marchandises	0	0
Achats autres approvisionnements	26 033	31 211
SERVICES EXTÉRIEURS		
Sous-traitances diverses	3 176	3 176
Locations mobilières et immobilières	7 582	6 504
Entretien et réparations	177 587	83 333
Assurances	7 430	7 945
Documentation	791	956
Divers	3 476	0
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	169 842	205 578
Charges de communication et de recherche de fonds	852 455	780 543
Déplacements, missions	41 216	40 281
Frais postaux	86 885	80 347
Services bancaires	14 023	12 513
Achat matériel pour programme	0	0
Cotisations autres organismes	30 261	22 890
IMPÔTS ET TAXES		
Impôts et taxes sur rémunérations	68 170	64 555
Autres impôts et taxes	9 441	5 299
CHARGES DE PERSONNEL		
Rémunérations	839 863	851 648
Cotisations sociales	344 997	348 439
Autres charges de personnel	0	0
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
Transferts aux programmes et rembts aux fonds de soutien	4 575 081	4 834 448
Transferts inter programmes	0	0
Frais divers de gestion	39 017	145
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
Dotations aux amortissements	40 792	34 556
Dotations aux provisions	905	77 316
Repport en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	3 319 610	3 035 947
Total charges d'exploitation :	**10 658 632**	**10 527 633**
CHARGES FINANCIÈRES	484	0
Total charges financières :	**484**	**0**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 942	0
Sur exercices antérieurs	9 943	15 670
Total charges exceptionnelles :	**11 885**	**15 670**
TOTAL DES CHARGES :	**10 671 564**	**10 545 694**
Impôt sur les sociétés organisme à but non lucratif	563	2 391
RÉSULTAT (excédent) :	**0**	**352 859**
TOTAL GÉNÉRAL	**10 671 564**	**10 898 552**

PRODUITS	2021	2020
PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Parrainages nominatifs et action	6 138 898	6 125 739
Dons	463 183	655 054
Legs	429 059	1 672 696
AUTRES FONDS PRIVÉS : mécénat	61 178	38 681
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
Subventions affectées aux programmes	191 914	0
Subventions d'exploitation	23 759	1 241
AUTRES PRODUITS		
Cotisations	87 470	83 119
Abonnements	19 193	19 392
Ventes et prestations diverses	20	0
Participation aux frais de fonctionnement	33	10
Apports de la réserve pour projet associatif	0	0
Produits de gestion courants	136	17
Contributions financières (subvention FRIO et AGEFIPH)	0	36 945
REPRISES SUR PROVISIONS		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	3 035 947	2 022 690
Reprises sur provisions	6 352	11 247
Reprises sur réserves recherche de fonds	0	0
TRANSFERTS DE CHARGES	39 860	38 880
Total produits d'exploitation :	**10 497 003**	**10 705 710**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION :	**- 161 629**	**178 078**
PRODUITS FINANCIERS	15 388	21 164
Total produits financiers :	**15 388**	**21 164**
RÉSULTAT FINANCIER :	**14 904**	**21 164**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	28	0
Sur exercices antérieurs	3 324	0
Affectation résultat exercice N-1	0	0
Reprises sur provisions	0	171 678
Total produits exceptionnels :	**3 352**	**171 678**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL :	**- 8 533**	**156 007**
TOTAL DES PRODUITS :	**10 515 743**	**10 898 552**
RÉSULTAT (déficit) :	**155 821**	**0**
TOTAL GÉNÉRAL	**10 671 564**	**10 898 552**

IV - LE COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES (CER) 2021

Le CER 2021 a été établi en conformité avec le nouveau règlement comptable ANC 2018-06 applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2020 des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

LOI n°91-772 du 7 août 1991.

Chiffres exprimés en euros.

EMPLOIS PAR DESTINATION	2021	2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	2021	2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE			**RESSOURCES DE L'EXERCICE**		
1 - MISSIONS SOCIALES	**5 485 930**	**5 834 127**	**1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**	7 179 788	8 575 289
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisation sans contrepartie	87 470	83 119
- Actions réalisées par l'organisme	170 229	82 513	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	64 930	32 272	- Dons manuels	6 602 081	6 780 793
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	429 059	1 672 696
- Actions réalisées par l'organisme	1 013 920	981 837	- Mécénats	61 178	38 681
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	4 236 850	4 737 505	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-	-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**1 197 820**	**1 173 549**			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 182 709	1 115 665			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	15 110	57 884			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**382 464**	**393 763**			
TOTAL DES EMPLOIS	**7 066 214**	**7 401 440**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**7 179 788**	**8 575 289**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	**-**	**77 316**	**2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRÉCIATIONS**		
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	**3 209 670**	**3 035 947**	**3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS**		
			- Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	3 035 947	2 022 690
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	**-**	**83 276**	**DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE**	60 148	
TOTAL	**10 275 884**	**10 597 979**	**TOTAL**	**10 275 884**	**10 597 979**
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	344 613	261 338
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	- 60 148	83 276
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	284 465	344 613

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2021	2020	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2021	2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE			**RESSOURCES DE L'EXERCICE**		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	**21 019**	**20 360**	**1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**		
Réalisées en France			Bénévolat	27 936	30 463
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	8 820	12 434
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	**4 314**	**10 244**	Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	**11 424**	**12 294**			
TOTAL	**36 756**	**42 897**	**TOTAL**	**36 756**	**42 897**

MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Le CER a pour objectif d'affecter par type d'emplois les ressources collectées, exclusivement issues de la générosité du public, et utilisées sur l'exercice.

Répartition des charges : règles d'affectation des frais aux différentes rubriques du CER

La ventilation des emplois en trois rubriques principales ; « missions sociales », « frais de recherche de fonds » et « frais de fonctionnement » a été effectuée à partir des comptes de charges, en fonction de leur nature ou de leur destination.

De par leur nature, ont été directement affectées les dépenses suivantes :

▶Les charges de conception et d'affranchissement du reçu fiscal figurent pour la totalité en frais de traitement des dons, dans la rubrique « frais de recherche de fonds » du CER.
▶Les charges liées à nos publications ont été réparties comme suit : les bulletins des mois de mars, septembre et décembre figurent en Missions Sociales, le bulletin du mois de juin (qui contient la synthèse du rapport annuel de l'année précédente) est affecté en frais d'information et de communication qui figurent dans la rubrique « frais de fonctionnement ».
▶Sont également directement intégrées dans la rubrique « frais de fonctionnement » du CER, les dépenses suivantes : frais d'Assemblée générale, de Conseil d'administration, honoraires du Commissaire aux comptes et de l'Expert-comptable, frais bancaires non ventilés dans les sections traitement des dons et suivi de programmes, cotisations versées autres que celles en lien avec l'activité de plaidoyer ou la réalisation de nos missions sociales, impôts divers, frais financiers, charges exceptionnelles éventuelles et dotations aux amortissements et aux provisions.

Certaines charges regroupées par destination dans des sections analytiques, ont été affectées directement dans les rubriques du CER, suivant les recommandations du Don en Confiance – Comité de la Charte.

▶ La section analytique « suivi des programmes » est affectée à la rubrique « missions sociales » du CER.
▶ Les frais des sections « traitement des dons » figurent dans la rubrique « frais de recherche de fonds » du CER.

D'autres sections analytiques ont nécessité un retraitement et ont été affectées dans les rubriques du CER selon des clés de répartition validées par notre Expert-comptable et notre Commissaire aux comptes.

▶ La « direction », le « service ressources humaines », le « service informatique » et les « services généraux et activités annexes » sont affectés pour 60 % en missions sociales, 20 % en frais de recherche de fonds et 20 % en frais de fonctionnement.
▶ Les charges d'administration ont été respectivement réparties pour 25%, 25% et 50% dans les rubriques missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.
▶ Le suivi des parrainages a été affecté à 100 % dans la rubrique missions sociales.
▶ La communication a été répartie à raison de 20 % et 80 % dans les rubriques missions sociales et frais de fonctionnement.
▶ De par leur objet social, les associations affiliées ont été affectées 1/3 en missions sociales, 1/3 en frais de recherche de fonds et 1/3 en frais de fonctionnement.

En 2021, nous avons également bénéficié, grâce à notre réseau de bénévoles et de partenaires, de contributions volontaires en nature et de prestations en nature, que nous avons valorisées pour un montant total de 37 K€.

V - LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) 2021

Cette présentation est liée à la nouvelle réglementation comptable ANC 2018-06.
La présentation selon ce format est faite seulement depuis 2020.

Exercice clos le 31 décembre 2021

Chiffres exprimés en euros.

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie	87 470	87 470
1.2 Dons, legs et mécénat		
- Dons manuels	6 602 081	6 602 081
- Legs, donations et assurances-vie	429 059	429 059
- Mécénat	61 178	61 178
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	19 193	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	58 789	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	**215 673**	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	**6 352**	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		
- Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	3 035 947	3 035 947
TOTAL	**10 515 743**	**10 215 736**
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - MISSIONS SOCIALES	**5 719 907**	**5 485 930**
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	18 283	18 283
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	64 930	64 930
- Sensibilisation grand public	131 789	131 789
- Plaidoyer	20 157	20 157
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	1 048 839	1 006 776
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	4 428 764	4 236 850
- Développement réseau international	7 144	7 144
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**1 202 572**	**1 197 820**
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 187 461	1 182 709
2.1 Frais de recherche d'autres ressources	15 110	15 110
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**428 008**	**382 464**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	**905**	**-**
4.1 Dotations aux provisions	905	-
5 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	**563**	
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	**3 319 610**	**3 209 670**
TOTAL	**10 671 564**	**10 275 884**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**- 155 821**	**- 60 148**

MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le CROD est une présentation plus précise du compte de résultat qui a pour objectif de suivre la consommation des seules ressources issues de la générosité du public selon les différentes catégories d'emplois présentées dans le CER. Les colonnes « TOTAL » correspondent au total des produits du compte de résultat et le total des emplois correspond au total de charges du compte de résultat ventilées selon la même méthode d'établissement du CER décrites ci-dessus. Les colonnes « Dont générosité du public » présentent la ventilation des ressources issues de la générosité du public et leur destination par type d'emplois.

CROD : origine des ressources

Les produits de la générosité du public d'un total de 7 180 K€ sont constitués de parrainages pour 85,5 %, de dons pour 6,4 %, du montant des legs pour 6,0 %, du mécénat pour 0,9 % et des cotisations pour 1.2 %. Ils proviennent de différents modes de collecte.

▶ **Les ressources de parrainage** d'un montant de 6 139 K€ correspondent aux engagements de versements réguliers nous permettant de financer des projets visant à faire grandir dignement les enfants du monde. Elles sont affectées à nos programmes au travers de l'enfant ou de l'action parrainée.

▶ **Les dons** pour un total de 463 K€ proviennent :

- d'appels spécifiques auprès de nos parrains, marraines et donateurs et donatrices (26,5 %) via nos publications trimestrielles et l'envoi de notre reçu fiscal ;
- de dons spontanés (73,5 %) qui intègrent également les apports de notre réseau d'associations affiliées (73 K€).

Les dons sont affectés aux programmes en fonction de la volonté des donateurs. Si ceux-ci ne la précisent pas, ils sont affectés par l'association aux programmes dont les besoins sont les plus urgents, ou pour répondre à des événements qui peuvent survenir dans les pays où nous intervenons.

Ces produits de la générosité du public nous ont permis de maintenir nos engagements auprès des programmes dont sont bénéficiaires les enfants.

▶ **Les legs** ont constitué une ressource de 429 K€ sur l'exercice.

▶ **Le mécénat** a permis de collecter 62 K€.

Les produits de la générosité du public représentent 97 % des ressources de PARTAGE :

% Ressources collectées auprès du public par rapport aux ressources totales de l'exercice :
(Total des ressources issues de la générosité du public / Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat)
97.15 %

Les produits non liés à la générosité du public

Les autres produits non liés à la générosité du public (78 K€) correspondent aux abonnements, cotisations, ventes diverses, produits divers (y compris transfert de charges), financiers et exceptionnels de l'association.

Les subventions et autres concours publics : ce sont principalement des subventions accordées par l'Agence Française de Développement (216 K€ en 2021) qui servent à financer deux projets à Haïti et au Liban.

L'utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public des exercices antérieurs correspond aux fonds dédiés (soldes de nos programmes de l'exercice précédent) qui obéissent au mécanisme de consommation (reprise sur l'exercice) des ressources restant à utiliser en fonction de leur origine et de l'exercice de collecte. En 2021, ils apparaissent en ressources pour un montant de 3 036 K€.

CROD : emplois par destination

Les ressources collectées issues de la générosité du public (y compris celles collectées au cours des exercices antérieurs), au cours de l'exercice 2021 sont présentées dans les rubriques « Charges par destination » et présentent les pourcentages suivants : (% de la rubrique / total des charges de la colonne « dont générosité du public » hors dotations aux provisions et dépréciations, impôt sur les bénéfices et reports en fonds dédiés de l'exercice) :

• 5 486 K€ ont été utilisés en missions sociales, soit 78 %.

La grande majorité des ressources collectées auprès du public est affectée au financement direct (transferts de fonds) de nos partenaires, qui mettent en place les actions au bénéfice des enfants, ainsi qu'au suivi et audit de nos programmes.

Une petite partie (de l'ordre de 0,4 %) est affectée aux actions de sensibilisation ainsi qu'au plaidoyer en France et au développement du réseau international.

• 1 198 K€ (17 % des dépenses totales) ont été utilisés pour la recherche de fonds. Ils comprennent les frais d'appel à la générosité du Public et le traitement des dons.

• 382 K€ ont été affectés en frais de fonctionnement et autres charges (information et communication, charges financières et exceptionnelles), soit 5 % du total des dépenses de l'association.

Fonds dédiés :

L'utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public des exercices antérieurs, correspondant aux fonds dédiés (soldes de nos programmes de l'exercice précédent) d'un montant de 3 035 K€ est consommé en priorité sur l'exercice.

Le tableau de suivi des fonds dédiés prévu par le plan comptable figure dans l'annexe aux comptes annuels (voir les informations relatives au Bilan).

Le report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public, correspondant à l'emploi des fonds affectés à nos programmes et non utilisés en fin d'exercice, d'un montant de 3 210 K€ à fin 2021, permettent d'inscrire l'engagement de l'association dans le poste fonds dédiés qui figure au passif de notre bilan.

Résultat :

Le résultat de l'exercice 2020 d'un montant de 353 K€ a été affecté en report à nouveau, par décision de l'Assemblée générale du 19 juin 2021, afin de tenir compte du résultat budgétaire déficitaire prévisible pour 2021 résultant du lancement de plusieurs chantiers stratégiques pour PARTAGE et des conséquences de la pandémie.

Quant au résultat de l'exercice 2021, il est déficitaire de 156 K€, mais meilleur que le résultat prévu au budget (- 332 K€ prévus au budget 2021).

Utilisation des réserves :

En 2021, il n'y pas eu de recours à la réserve pour projet associatif.

VI - LE BILAN 2021

Exercice clos le 31 décembre 2021

Chiffres exprimés en euros

ACTIF	Au 31.12.2021			Au 31.12 2020
	Brut	Amort./ Provis.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles & corporelles				
Terrain rue Vivenel	49 411	0	49 411	49 411
Immeuble rue Vivenel	289 055	138 846	150 208	156 138
Install., agenc. construction Vivenel	249 221	216 056	33 166	33 177
Installations, agencements divers	32 518	21 203	11 315	13 045
Matériel de bureau	4 336	3 101	1 236	1 762
Matériel informatique	69 230	45 497	23 733	22 470
Logiciels informatiques	398 776	377 319	21 457	26 571
Matériel audiovisuel	2 076	1 829	248	406
Mobilier de bureau	7 858	6 661	1 197	3 470
Avances et acomptes	200 124	0	200 124	162 012
Biens legs destinés à être cédés	621 500	0	621 500	210 000
SOUS-TOTAL	**1 924 106**	**810 512**	**1 113 594**	**678 461**
Immobilisations financières				
Prêts au personnel	0		0	0
Dépôts et cautionnements	2 338		2 338	2 088
SOUS-TOTAL	**2 338**			**2 088**
TOTAL I	**1 926 444**	**810 512**	**1 115 932**	**680 549**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks & en-cours				
Stocks	2 380		2 380	695
Créances				
Produits à recevoir	74 211		74 211	74 211
Fournisseurs débiteurs	0		0	0
Avance personnel	590		590	600
Autres débiteurs	94 062		94 062	29 124
SOUS-TOTAL	**168 862**		**168 862**	**103 935**
Disponibilités				
Placements	5 035 606		5 035 606	4 202 307
Banques	138 888		138 888	560 738
C.C.P.	165		165	165
Caisses	437		437	1 241
SOUS-TOTAL	**5 175 096**		**5 175 096**	**4 764 452**
Régularisations				
Charges constatées d'avance	33 883		33 883	27 863
Transferts d'avance	105 252		105 252	337 843
SOUS-TOTAL	**139 135**		**139 135**	**365 706**
TOTAL II	**5 485 473**		**5 485 473**	**5 234 788**
TOTAL GÉNÉRAL	**7 411 917**	**810 512**	**6 601 405**	**5 915 336**

PASSIF	Au 31.12 2021	Au 31.12 2020
	Montants	Montants
FONDS PROPRES		
Fonds propres		
Réserve statutaire	2 000	2 000
Report à nouveau	352 859	0
Résultat de l'exercice	- 155 821	352 859
SOUS-TOTAL	**199 037**	**354 859**
Réserve pour projets associatifs	1 432 012	1 432 012
SOUS-TOTAL	**1 432 012**	**1 432 012**
TOTAL I	**1 631 050**	**1 786 871**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques & charges	104 186	109 633
TOTAL II	**104 186**	**109 633**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs	621 500	210 000
Fonds dédiés	3 319 610	3 035 947
TOTAL III	**3 941 110**	**3 245 947**
DETTES		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés		
Fournisseurs créditeurs & factures non parvenues	83 175	442 462
SOUS-TOTAL	**83 175**	**442 462**
Dettes fiscales & sociales		
Personnel	71 823	112 433
Organismes sociaux	76 747	91 284
État charges à payer	13 687	13 903
SOUS-TOTAL	**162 257**	**217 620**
Créditeurs divers	58 894	31 416
SOUS-TOTAL	**58 894**	**31 416**
Régularisations		
Produits reçus d'avance	0	0
Parrainages et subventions reçus d'avance	620 735	81 387
Transferts à effectuer	0	0
SOUS-TOTAL	**620 735**	**81 387**
TOTAL IV	**925 060**	**772 885**
TOTAL GÉNÉRAL	**6 601 405**	**5 915 336**

COMMENTAIRES SUR LE BILAN 2021

1 - ACTIF

L'actif immobilisé d'un total de 1 116 K€, est composé :

▶des immobilisations corporelles et incorporelles, pour 492 k€ (valeur nette en augmentation de 24 K€ vs. 2020),
▶des biens legs acceptés par le Conseil d'administration et destinés à être cédés pour 622 K€ (210 K€ en 2020), avec en contrepartie la ligne : fonds reportés liés aux legs, au passif du bilan pour le même montant,
▶et des immobilisations financières (dépôts et cautionnements) pour 2 K€.

L'actif circulant d'un montant de de 5 485 K€ est constitué :

▶de créances et régularisations diverses pour 310 K€
▶des disponibilités de l'association, comprenant les soldes de nos comptes banques et caisse pour un total de 139 K€
▶d'un montant de placements d'un total de 5 036 K€ au 31/12/2021, souscrits pour rémunérer les excédents de trésorerie de l'association, les fonds associatifs n'ayant pas un degré immédiat de disponibilité et le résultat de l'exercice non encore affecté.

2 - PASSIF

Les fonds propres de PARTAGE sont composés :

▶de la réserve statutaire de 2 K€, du report à nouveau de 353 K€,
▶du résultat de l'exercice d'un montant déficitaire de -156 K€ en instance d'affectation,
▶de la réserve pour projets associatifs d'un montant de 1 432 K€.

Les provisions pour risques et charges correspondent à une provision de 30 K€ constituée pour assurer l'obligation d'engagement de retraite du personnel salarié ainsi que d'une autre provision de 74 € afin de couvrir une éventuelle perte sur une convention de mécénat, car l'un de nos partenaires (personne morale) n'a pas tenu l'ensemble de ses engagements en 2020.

À la clôture de l'exercice, les fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public représentant un montant de 3 210 K€ enregistrent la partie des ressources affectées par des tiers ou à l'initiative de l'organisation, à des projets définis préalablement (fonds dédiés aux programmes) et qui n'a pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris par l'association. Ce niveau de fonds dédié s'explique par le volume important de legs reçus en 2020 et dont la mise en œuvre se fera progressivement à l'issue de cette période de pandémie de COVID que nous connaissons depuis deux ans.

Les dettes (fournisseurs, sociales, fiscales, diverses régularisations) représentent 925 K€. Elles comprennent deux subventions reçues d'avance de l'Agence Française de Développement pour un montant total de 497 K€.

Il n'y avait pas de subventions reçues d'avance en 2020.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE RÉSERVE

Objectifs :

La réserve pour projet associatif a pour objectifs :

▶d'assurer, en cas de difficultés de fonctionnement ou de trésorerie, les engagements pris par l'association auprès de ses partenaires pour le maintien de nos actions auprès des enfants bénéficiaires des programmes ;

▶de pouvoir entreprendre des actions avant d'avoir encaissé l'intégralité des fonds nécessaires à leur réalisation ;

▶de pouvoir faire face à des besoins imprévus ;

▶de lancer si nécessaire une campagne de collecte et/ou de communication, afin de contribuer à la pérennité de la mission de PARTAGE.

Le Conseil d'administration se prononce sur la gestion de cette réserve sur proposition de la Directrice générale.

Origine :

La réserve pour projet associatif provient de la fusion adoptée par l'Assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2013, des réserves fonds de garantie des programmes, réserve pour information et recherche de fonds, et fonds de soutien aux programmes.

Ces réserves historiques étaient elles-mêmes constituées principalement de résultats antérieurs, de ressources collectées issues d'exercices antérieures, et d'un fonds de dotation legs.

Durée d'autonomie :

Le niveau actuel de la réserve pour projet associatif au 31/12/2021, assure la pérennité de l'association, notamment en disposant d'un fond de roulement (1 137K€) permettant de couvrir plus de 4,90 mois de fonctionnement courant.

VII - INFORMATIONS CLÉS

INFORMATIONS	2020	2021
Effectif salariés (ETP) au 31/12	25,08	23,48
Effectif bénévoles	300	270
Montant moyen annuel brut global des 5 rémunérations totales les + élevées	51 920 €	48 970 €
Rémunération totale des membres du CA	0	0

TRANSPARENCE

Les comptes annuels de l'association sont contrôlés chaque année par un expert-comptable indépendant.

Conformément à nos statuts, un commissaire aux comptes, désigné par l'assemblée générale des adhérents, procède à un audit des comptes annuels de l'association qui donne lieu à un rapport certifiant la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes de l'exercice.

PARTAGE est agréée par le Comité de la Charte du don en confiance, un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public (www.comitécharte.org).

Par ailleurs, la Cour des comptes, dans le cadre des dispositions du code des juridictions financières, peut à tout moment contrôler la gestion de l'association et l'usage fait des fonds collectés auprès du public.

L'intégralité de nos comptes 2021 (Bilan, Compte de résultat, C.E.R. et annexes) est disponible sur notre site internet partage.org et est déposée au journal officiel.

Deloitte.

PARTAGE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

40, rue Vivenel

60200 COMPIEGNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de l'association PARTAGE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'au
comptes annuels de l'association PARTAGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils
présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables franç
sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que d
financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Deloitte.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

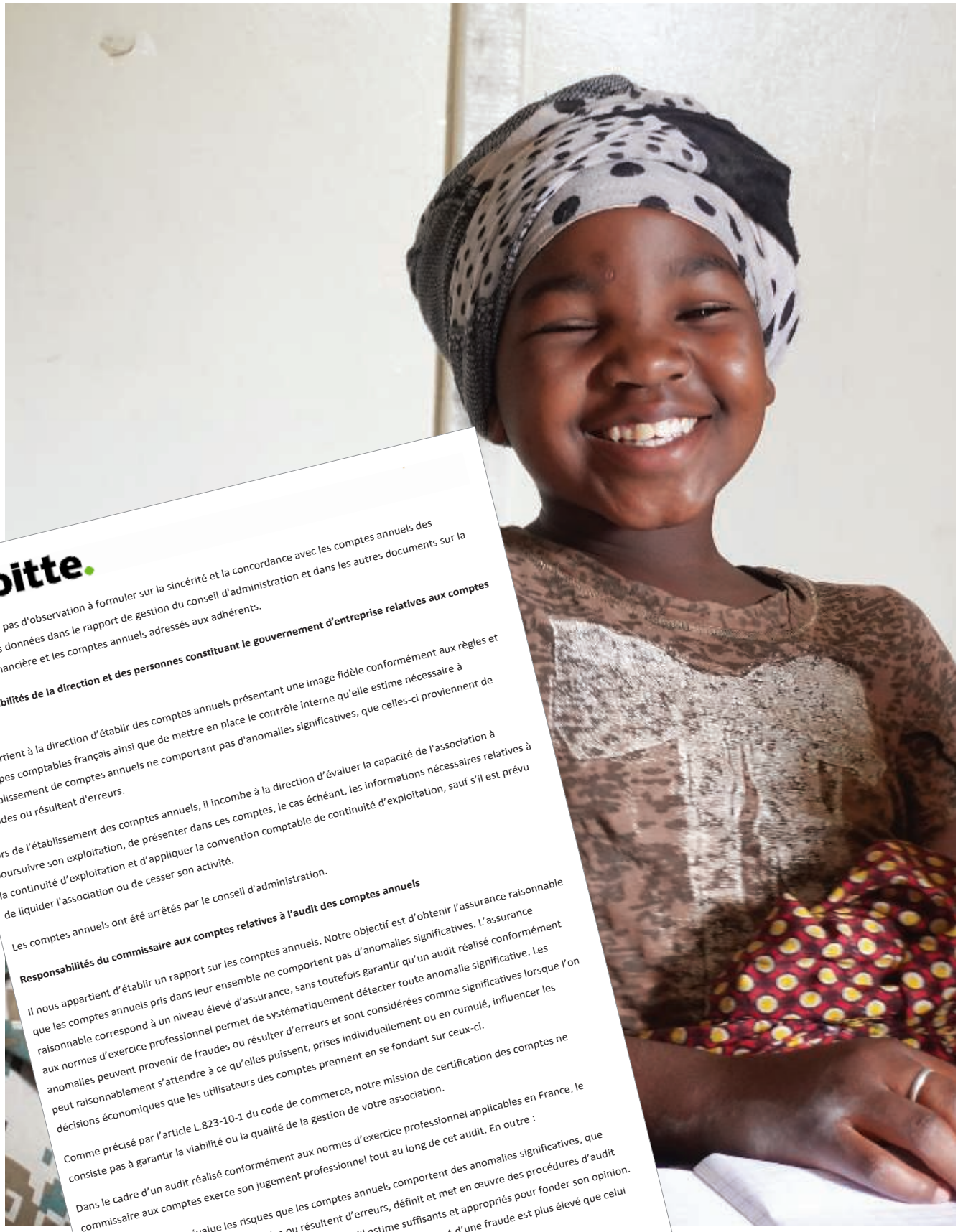

Deloitte.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui

3 I PARTAGE I Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels I Exercice clos le 31 décembre 2021

Deloitte.

d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 13 mai 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Djamel Zahri

Djamel ZAHRI

4 I PARTAGE I Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels I Exercice clos le 31 décembre 2021

Partage
avec les enfants du monde

40, rue Vivenel - B.P. 70311
60203 COMPIEGNE cedex - FRANCE

Tél. : 03 44 20 92 92
Fax : 03 65 98 04 94

E-mail : info@partage.org

www.partage.org